

JOURNAL DE WATERLOO

"TOUJOURS ET PARTOUT FIDELE."

J. A. CHAGNON,

(Bureaux et Ateliers: Rue Foster.)

PROPRIETAIRE.

ANNONCES:

Première insertion.....10 centins la ligne
Insertions subséquentes... 3
Avis de naissance, mariage et décès, 25 cts
(Gratuit pour les abonnés)
Annonces à long terme traitées de gré à

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis, 1 an.....\$1.00
6 mois..... 0.50
(Invariablement payable d'avance.)
Tout abonnement est pour 6 mois au moins.
Pour discontinuer il faut payer tous les tréages.

CARTES D'AFFAIRES
AVOCATS

Chs. Thibault, Ecr.
VOCAT, Waterloo, P. Q. - Se charge
des affaires des Etats-Unis et du
District de Bedford. - BUREAU: Bâtisse du
Journal.

J. A. Jacques, Ecr.
VOCAT, Waterloo, P. Q.
Bureau: Maison Tétreault, rue Fos-
ter, en face de l'Eglise Catholique.

D Darby, B. C. L.
VOCAT, Waterloo, P. Q., Rue Foster.
Suivra toutes les Cours du District.

Arthur Giroux, L.L.B
VOCAT.
Farnham, P. Q.

H. Thos Duffy
VOCAT
Swetsburg, P. Q.

NOTAIRES

Louis Jodoin
NOTAIRE-PUBLIC, Waterloo, P.Q.
Bureau: Vis-à-vis le Bureau de Poste

Ernest F. de Varennes
NOTAIRE-PUBLIC, Waterloo, P. Q.
Successeur et dépositaire des minu-
tes de J. H. Lefebvre, régistrateur, et de
feu Thomas Brassard, et L. P. Tremblay.
Bureau: Rue Principale, vis-à-vis la Banque

P. J. S. Peltier
NOTAIRE-PUBLIC,
Valcourt, [Ely.] P. Q.

Dozois & L'Ecuyer
NOTAIRES-PUBLICS, Granby, P. Q.
Prêts d'argent négociés promptement,
agents d'immeubles et Bureau de
collection.
J. L. DOZOIS. P. A. L'ECUYER.

J. H. Lefebvre
ROGISTRATEUR Waterloo, P. Q.
Prêts négociés à bref délai et à con-
ditions faciles. - Bureau: Rue de la Cour.

Louis Jodoin, N. P.
Agent de la Cie d'Assurance contre le
Fou, Phoenix de Londres, pour le
District de Bedford.
Fonds de Réserve.....\$3,000,000
Dépôt Canadien..... 200,000
Risques Commerciaux et de cultivateurs
spécialement sollicités.

N. C. Mathieu
NOTAIRE-PUBLIC,
Lawrenceville, P. Q.

L. A. Audet
NOTAIRE-PUBLIC,
Magog, P. Q.

H. Marcoix
NOTAIRE-PUBLIC,
Roxton-Falls, P. Q.

MÉDECINS

Dr J. D. Page
MÉDECIN & CHIRURGIEN, Waterloo, P. Q.
Successeur du Dr Frégeau, rue Foster.
Consultations à toute heure.

Dr J. F. R. C. Phelan
MÉDECIN & CHIRURGIEN, coin des rues
Lewis et de la Cour. - Waterloo, Q.
Consultation à toute heure.

Dr Wolfred P. Nelson
MÉDECIN-VÉTÉINAIRE,
Bureau et résidence: -Côte Clark,
non loin au Couvent.
Waterloo, P. Q.

DIVERS

P. Ledoux
Huissier de la Cour Supérieure,
Waterloo, P. Q.

Napoleon Hudon
Hôtelier, Lawrenceville, P. Q.
Le public trouvera toujours des li-
queurs de choix, bons lits, bonne table et
bonne cuisine.
De plus, la plus grande urbanité de la
part du propriétaire.

Onesime Joyal
Hôtelier, Notre-Dame de Bonsecours,
[Stukely-Nord] P. Q.
M. Joyal, qui tient cet hôtel, a résolu de
ne rien négliger pour donner satisfaction à
tous ceux qui s'arrêtent chez lui.
Les voyageurs peuvent être certains d'être
toujours bien traités et n'importe quelle
cure qu'ils se proposent.

LE JOURNAL DE WATERLOO est im-
primé et publié dans la bâtisse du Jour-
nal, coin des rues Foster & Young, Wa-
terloo, P. Q., par J. A. CHAGNON, propriétaire-
imprimeur et éditeur.

IMPRESSIONS
Dans les Deux Langues
exécutées aux ateliers du
"Journal de Waterloo"



LE GRAND REMÈDE
CONTRE LA DOULEUR
RHUMATISME
NÉURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO,
BOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX,
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS,
MAUX DE GORGE
ENGOURDEMENT, ENGELURES,
ENTORTILLES, FOULURES,
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens, et
marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille.
Expédié par la poste sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGLER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

EN GARDE

CHAQUE PALETTE DU
Myrtle Navy
EST MARQUEE

T. & B.
EN LETTRES DE BRONZE.

NUL autre VERITABLE

EXCURSIONS

PACIFIQUE
CANADIEN

DE TOUTES LES STATIONS DES BIL-
LETS SERONT VENDUS

Le 14 Juin,
Bons pour revenir jusqu'au 24
juillet; 2

Le 21 juin,
Bons pour revenir jusqu'au 31
juillet; 9

Le 28 juin,
Bons pour revenir jusqu'au 7
août; 8

Le 18 et 19 Juillet,
Bons pour revenir jusqu'au 28
août 1892. 1

POUR ALLER AUX ENDROITS SUI-
VANTS ET AUX PRIX MEN-
TIONNES.
\$28

DELORAIN,
NESBITT,
OXBOW,
HINSCARTH,
MOSEMIN,
\$30

REGINA,
MOOSEJAW,
YORKTON,
\$35

PRINCE ALBERT,
CALGARY,
\$40

EDMONTON,
\$40

Les Excursionnistes pourront voir l'Exposi-
tion Agricole et industrielle de
Winnipeg.
Du 25 au 30 Juillet inclusivement.
ET ASSISTER A LA
Vente par Encan des Terres du
Pacifique, à Edmonton,
le 5 Juillet.

Pour autres détails s'adresser à aucun
agent de la Compagnie, ou aux Bureaux de
billets de Waterloo.
Bureau de Poste et Station
P. MURPHY,
Agent.

CENTRAL VERMONT

Depuis dimanche, 22 Mai 1892, les
convois circulent comme suit:
ALLANTA L'OUEST
Train de la malle pour Montréal lais-
sant Waterloo 6:25 Granby 7:00, Farnham 7:45,
Mariville 8:25, arrive à Montréal à 9:30.
Un autre train arrive à St-Jean à 8:12
faisant connexion avec les trains pour
St-Albans, Concord, Manchester, Nashua,
Lowell et Boston via Lowell, ou Filchburg,
New-York via Troy, Springfield ou New
London.

Train mixte laissant Waterloo 1:20 p.m.,
Granby 2:35, Farnham 3:55, arrive à St-
Jean à 4:45 p.m., faisant connexion avec les
trains pour St-Albans, Burlington et New
York, ainsi que pour Montréal, où il arri-
ve à 8:15.
ALLANT A L'EST.
Train mixte laissant St-Jean à 9:05 a.m.,
Farnham 10:00, Granby à 11:15, Water-
loo 12:30 p.m.
Train de la malle laissant Montréal
4:30 p.m.; Chamby Canton 5:20 p.m.,
Mariville 5:45 p.m., Granby 6:55. Train
mixte part de St-Jean à 5:55 p.m. et fait
connexion à Farnham, avec le train de la
malle qui arrive à Waterloo à 7:30 p.m.
F. W. BALDWIN,
Surintendant général,
S. W. CUMMINGS,
Agent-Général des Passagers

FUUILLETON

AU
PAYS DE L'OR

XI
LA DELIVRANCE

Jean Creps écrivit une lettre à
son père; Donat griffonna quel-
ques mots pour la garde champê-
tre et pour Anneken. Toutes ces
missives furent confiées à la poste
américaine, qui allait en Euro-
pe en passant par l'isthme de Pa-
nama et par New-York.
Le jour désigné, lorsque le na-
vire leva l'ancre et que les voiles
s'enfièrent sous l'impulsion d'un
vent favorable, ils embrassèrent
encore une fois leur généreux ami
John Miller, et versèrent des lar-
mes de gratitude sur son cœur.
Leurs adieux retentirent long-
temps sur les flots quand ils vi-
rent leur sauveur s'éloigner dans
une barque.
Le navire, favorisé par la mar-
rée et par le vent, traversa avec
rapidité la porte d'or, et les amis
flamands jetèrent des cris de tri-
omphe sur l'Océan, dont les eaux
baignaient aussi les côtes de leur
chère patrie.

XII
LE RETOUR

Le bateau à vapeur "le Soho,"
faisait le service entre Londres et
Anvers, remontait l'Escaut com-
me d'habitude. Le puissant na-
vire fendait les vagues roulantes
et semblait glisser sur le fleuve
comme un char de triomphe tiré
par cent chevaux invincibles. Sur
le pont se tenaient beaucoup de
passagers, le regard tendu vers la
ville, dont les quais et les bâti-
ments commençaient à se dé-
ployer à leurs yeux. Leur atten-
tion fut plus d'une fois distraite
par la conduite extraordinaire de
trois jeunes gens qui se tenaient
près de la broue. Ils arrivaient
probablement d'un long voyage
et devaient avoir traversé le grand
Océan; car leurs visages étaient
brunis par le soleil. Un d'eux
agitait ses bras en l'air, dansait,
criait et chantait; les deux autres
étaient moins surexcités; mais
leurs physionomies rayonnaient d'en-
thousiasme, et dans leurs yeux
brillaient des larmes de joie et de
bonheur.
Celui qui s'était fait remarquer
par ses gestes passionnés s'écria
tout à coup:
— Ah! monsieur Victor, mon-
sieur Jean, je tremble comme
un jonc, à force d'émotion. Voyez
là-bas, près de ce pont, un hom-
me avec un shako, c'est le garde
champêtre, le père de mon An-
neken! O mon Dieu, il n'est plus
fâché contre moi, sinon il ne
viendrait pas de Natten-Haes-
donck pour attendre le bateau à
vapeur et me serrer la main! Et
ne vois-je pas une jeune fille, une
villageoise, à côté de lui? C'est
ma bonne Anneken elle-même!
Hourra! hourra!
Ses compagnons tournèrent les
yeux vers l'endroit désigné,
mais ils pensèrent que Kwik s'é-
tait assurément trompé, car le
bateau était encore trop éloigné
de la ville pour leur permettre de
distinguer les gens qui se trou-
vaient sur le quai.
Donat, dont le cœur battait de
joie et dont le visage rayonnait,
tenait le regard fixé sur le port.
Au bout d'un instant, il se porta
un cri douloureux et il se frappa
violemment le front.
— Eh bien, mon bon Donat,
qu'est-ce qui t'afflige? demanda
Victor étonné.
— C'est, pardieu, un soldat que
je voyais, répondit Kwik en sou-
pirant, et la femme que je prenais
pour Anneken est une marchan-
de de poisson, avec deux paniers
aux bras! Quelle sottise idée aussi
d'aller croire que le garde cham-

être de Natten-Haesdonck vien-
drait à Anvers pour me saluer!
— Tu ne peux pas savoir, Do-
nat. Il a sans doute reçu ta let-
tre de Londres, objecta Rooze-
man.
— Oui, mais vous ne le connais-
sez pas, monsieur Victor. C'est
l'homme le plus opiniâtre de tout
le pays. Une fois qu'il a décidé
une chose, il n'y a pas un diable
qui puisse l'en faire démorire.
— Bah! bah! dit Creps. Quand
il saura que tu es revenu avec
plus de trois mille francs, son
cœur s'attendra. Mais ne t'é-
tonne pas si tu ne le vois pas
sur le quai, il est possible que
la lettre lui soit parvenue trop
tard.
— Oui, oui, grommela Donat,
j'ai encore une fois vendu la
peau de l'ours avant de l'avoir
tué. Anneken est peut-être déjà
marlée; mais, si cela était, je
m'exhalerais du pays pour ja-
mais, pour jamais!
Le bateau à vapeur s'était ra-
proché de la ville, et le bavard-
age de Donat fut interrompu
par un cri de joie de Victor, qui
s'écria tout hors de lui:
— Là, là, ma mère, Lucie et son
oncle! Ma chère mère!
— Et mon vieux père, répondit
Creps. Ils nous voient, il nous
font signe, ils agitent leurs mou-
choirs, le capitaine nous crie la
bienvenue à travers ses mains
arrondies en porte-voix.
Les jeunes gens élèvent leurs
chapeaux dans les airs et envoyè-
rent vers le quai un hurra ré-
tentissant. Ils étaient ivres de
joie, ils se serrèrent la main, ils re-
gardaient le ciel avec reconnais-
sance, et remerciaient Dieu qui
avait conservé la vie et la santé
à toutes les créatures chères.
Qu'étaient les souffrances endu-
rées en comparaison de ce bon-
heur immense qui débordait
maintenant de leurs cœurs oppres-
sés?
Le bateau atterrit.
A peine l'abord fut-il possible,
que madame Roozeman était dans
les bras de son bien aimé fils, qui
la pressait contre son cœur et ver-
sait d'abondantes larmes de joie.
Jean Creps embrassait son
vieux père avec autant de ten-
dresse.
Donat Kwik ne disait rien;
mais il partageait le bonheur de
ses amis et se frottait les yeux
pour essuyer les larmes qui obs-
curcissaient sa vue.
Lucie attendait en tremblant le
salut de Victor. Le jeune hom-
me lut son désir sur son doux vi-
sage, il balbutia une excuse à l'o-
reille de sa mère et s'élança vers
sa chère amie. Tous deux ou-
vrirent les bras; mais une vive
rougeur colora leur front, et ils se
prirent les mains.
— Lucie, ma bonne Lucie! s'é-
cria le jeune homme, merci, merci!
..... Vous ne m'avez pas ou-
blié!..... J'ai tant souffert! La
mort s'est trouvée devant mes
yeux; mais que sont toutes les
douleurs en comparaison du bon-
heur inexprimable de vous re-
voir? O mon amie, mon cœur
bat à se briser!
La jeune fille, troublée par son
regard ardent, bégaya quelques
mots inintelligibles; puis, comme
si elle était joyeuse de trouver
un prétexte pour détourner la
conversation, elle s'écria tout à
coup:
— Victor, Victor, où est le bon
Donat? Après Dieu, c'est à lui
que nous sommes redevables de
votre conversation. Oh! que je
lui témoigne ma profonde recon-
naissance pour son dévouement!
— Voici, mon sauveur, répondit
Victor.
Lucie jeta ses bras sur les
épaules de Kwik et l'embrassa
avec des témoignages de la plus
vive reconnaissance. Le père de
Victor, ainsi que le capitaine et
le père de Creps, le serrèrent
aussi tout à tour dans leurs bras.
Le jeune homme, abasourdi, ne
savait que dire, la tête lui tour-
nait, et l'émotion le fit pleurer,
tandis qu'il balbutiait confusé-
ment qu'il ne méritait pas ces dé-
monstrations d'amitié et que M.
Victor les avait trompés dans sa
lettre; qu'il était lui, au contrai-
re, qui avait secouru et protégé
pendant le voyage.
Leur mince bagage fut confié
à un porteur, et la joyeuse com-
pagnie quitta le bateau à vapeur
pour se rendre à la maison. On
échangea encore de tendres em-
brassements et de chaleureux
serrements de main; tous parlaient
à la fois et se livraient à de si

briants transports de joie, que
tout le monde s'arrêtait pour les
voir passer.
Lorsque Kwik vit que ses amis
allaient prendre une rue latérale,
il serra la main de Victor, et
dit:
— Maintenant, monsieur Victor,
adieu. Mon chemin est par la
porte des Béguines. Dans deux
ou trois jours, je reviendrai pour
dire si l'on m'a reçu là-bas à bras
ouverts. Si je suis heureux, je
viens avec Anneken. Il faut que
vous la voyiez; vous serez éton-
né: une jeune fille comme une
rose!
— Qu'est-ce que cela signifie
Donat? Où vas-tu?
— Pouvez-vous le demander? A
Natten-Haesdonck.
— Non, bon Donat, venez avec
nous! dit la mère de Roozeman.
Nous avons préparé un bon dîner
pour fêter le retour de Victor et
de Jean. Vous, leur meilleur
ami, vous ne pouvez pas manquer
à cette joyeuse fête. Restez à
coucher chez nous; demain ma-
tin, vous pourrez partir par la
malle-poste.
— Impossible, madame, répon-
dit Kwik tristement. Je n'aurai
plus un moment de repos avant
de savoir au moins si elle vit en-
core, celle pour qui je suis allé
dans l'affreux pays de la Cali-
fornie.
— Anneken de Natten-Haes-
donck? Elle vit.
— Ah! vous la connaissez, ma-
dame?
— Certes; depuis que j'ai reçu
la première lettre de Victor, j'ai
déjà été quatre fois dans la mar-
che de son père.
— Est-elle mariée, madame?
— Non, pas encore.
— Dieu soit loué! s'écria Kwik.
De quel poids mon cœur est sou-
lagé!
— Elle a été malade, la bonne
fille, dit Lucie, mais maintenant
elle est guérie.
— Malade, madame! dangereu-
sement malade?
— Assez gravement, monsieur
Donat. Elle pense toujours à
vous, et elle pleure sans cesse.
Son père veut absolument la mar-
rier au plus tôt, mais elle se ré-
siste.

— Et elle a refusé par amour
pour son pauvre Donat? s'écria
Kwik avec transport. Oh! mes-
sieurs, la brave enfant! Voyez, ma-
dame, vous me croirez si vous
vouliez, mais, s'il fallait me laisser
couper les deux bras pour elle, je
dirais: "Coupez tout de suite!"
La mère de Victor hochait la tête
d'un air de compassion.
— O ciel! s'écria Donat, que si-
gnifie ce douloureux soupir, ma-
dame?
— Rien, mon ami. Le garde
champêtre de Natten-Haesdonck
est un homme très-entêté; il
n'est pas certain qu'il vous ac-
cueillera très-amicalement à
bord; mais ne perdez pas coura-
ge; on ne peut pas savoir.
Le ton dont ces paroles furent
prononcées frappa Kwik d'un
triste pressentiment; il devint
triste et chancelant et murmura
en lui-même:
— Me voilà bien! le fils du
maréchal! C'est un fameux gars;
son père a de l'argent. Aie! aie!
les vers se mettent dans mon
fromage. Ne fallait-il pas aller
pour cela dans ce maudit pays
de Californie!
Lucie lui prit le bras et tâcha
de lui rendre l'espoir et la con-
fiance.
On était arrivé à la demeure
de Roozeman et on entra par la
boutique dans une grande ar-
rière-salle, où était servie une
somptueuse table de festin.
Ils étaient à peine entrés, que
la vieille servante parut avec
une soupière fumante, et ont prit
place à table.
Madame Roozeman s'assit entre
son fils et Donat; le capitaine et
sa nièce se trouvaient en face
à côté de Jean Creps et de son
vieux père.
Tout en dévorant les mots suc-
culents, on se livra à la conversa-
tion la plus animée. Ils ne ces-
saient de raconter encore; on les
écoutait avec une attention ar-
dente; on riait, on pleurait, on était
heureux.
Lorsque Victor raconta com-
ment un "raquero" lui avait jeté
un "lasso" autour du corps et
l'entraînait derrière son cheval
galopant, tous ces auditeurs fré-
mirent et un cri d'angoisse s'é-
chappa du sein de la créative
Lucie. Mais, lorsqu'il dit aussi
comment Donat avait percé le
cheval et le cavalier, et l'avait dé-

livré ainsi d'une mort certaine, de
joyeux cris de triomphe retenti-
rent, et madame Roozeman, em-
portée par l'émotion, serra encore
plusieurs fois dans ses bras Kwik
tout décontenancé. Son éloge
était dans toutes les bou-
ches.
Victor ne quittait pas Lucie
des yeux. Elle était si belle, son
sourire si modeste et si doux, l'âme
qui vivait dans son regard si
pure et si aimante! Cependant,
un sentiment d'inquiétude s'éleva
dans le cœur du jeune hom-
me. Il était revenu sans fortune,
sans or. Le capitaine mainti-
endrait sans doute ses premières
exigences. Le pauvre Victor de-
vait donc recommencer la longue
épreuve, et le vœu le plus ardent
de son cœur ne pourrait se réali-
ser que lorsqu'il aurait acquis une
position indépendante dans le
monde. Le serrement de main
de sa chère mère, le regard affec-
tueux de sa douce amie, lui don-
nèrent la force de chasser cette
triste réflexion et il se livra tout
entier au sentiment d'un bon-
heur infini.
Jean Creps répondit très-é-
mouvement à une remarque de
son père:
— Écoutez, mon bon père, me
voici revenu, plus pauvre que je
ne suis parti. Ce voyage m'a
appris cependant qu'on ne doit
pas courir après la fortune dans
les pays étrangers, et que notre
belle patrie offre aussi bien du
bien-être à celui qui essaye de
l'obtenir par le travail et l'ac-
tivité. L'étourderie de la jeunesse
est passée maintenant. Je cher-
cherai une nouvelle place dans
un bureau. Je me ferai aimer
et estimer de mon patron
par mon exactitude et mon amour
du travail. Le pupitre ne m'en-
nuiera plus. Soyez-en sûr, vous
serez content de moi.
Le père parut faire peu de cas
de ces bonnes promesses et ré-
pondit, avec un sourire mystérieux
qu'on déciderait plus tard
cette affaire.
On arriva ainsi au dessert. Le
capitaine Morello fit remplir les
verres et annonça qu'il désirait
porter un premier toast. Il dit
en levant son verre:
— Mon jeune ami Roozeman,
j'ai été la cause de ton départ
pour la Californie. J'ai attendu
mon but; tu as vu le monde, et
tu es devenu un homme avec de
l'expérience, de la force d'esprit
et de la barbe au menton. Mais,
comme je suis en même temps la
cause de tous les dangers, de tou-
tes les souffrances que tu as en-
durées, il est bien juste que je
fasse quelque chose pour payer ma
dette envers toi! Allons, mes
amis, levez vos verres! Je bois
au bonheur de Victor Roozeman
et de sa fiancée Lucie Morello!
Dans six semaines, la noce!

— Ah! je ne sais comment
vous remercier, Vous êtes trop
bons, mes braves gens; je puis
pas accepter cette belle proposi-
tion, Sans Anneken, je ne veux
rien; sans Anneken, je ne veux
plus rester dans ce pays; sans
Anneken, je vais en Hollande me
faire soldat pour Batavia....
La servante entra et dit à la
mère de Victor:
— Madame, il y a dans la bou-
tique un homme qui veut abso-
lument vous parler. Il est ha-
billé comme un soldat, un dou-
anier ou un garde champêtre...
— Ciel! un garde champêtre!
s'écria Donat se retenant à une
chaise pour ne pas tomber. Aie!
aie! si c'était le père d'Anneken,
comme je rirais. O cher petit
Jésus, faites que ce soit lui, faites
que ce soit lui!
Madame Roozeman avait quit-
té la chambre; tous fixaient les
yeux sur la porte avec de bat-
tements de cœur. Donat était
pâle d'anxiété attendue.
Tout à coup un cri violent sor-
tit de sa poitrine haletante:
— Anneken! chère Anneken!
— Donat! Donat!
Et Kwik, égaré par l'émotion,
seuta étourdiment par dessus la
table, jeta deux assiettes et trois
verres à terre et retomba sur ses
pieds prêt à serrer Anneken dans
ses bras.
Mais le garde champêtre s'avan-
ça entre eux et éloigna Donat de
la main en disant avec indigna-
tion:
A Continuer.

ques sacrifices. Je me suis en-
tendu avec le capitaine Morello;
nous réunions les capitaux néces-
saires pour élever une maison de
dépenses coloniales. Nous ver-
rions ces capitaux entre les mains
des chers enfants que Dieu ramè-
nera sains et saufs dans nos bras
après tant de chagrins et d'épreu-
ves.
Eh bien, mes amis, je bois à
la prospérité de la nouvelle mai-
son de commerce sous la raison
sociale "Jean Creps, Victor Roo-
zeman et Cie."
Les applaudissements retenti-
rent par la chambre. Creps em-
brassa son père avec une sincère
reconnaissance, et applaudit sur-
tout parce que cet arrangement
associait sa fortune à celle de
Victor.
Le capitaine ajouta qu'il était
décidé que Madame Roozeman
viendrait demeurer chez lui avec
son fils; ne formerait ainsi,
pour ainsi, qu'une seule famille,
et resterait unis jusqu'à la fin
de leurs jours par le lien d'une
inaltérable amitié.
Tout à coup se mit à sangloter
à haute voix et pencha sa tête
sur la table pour cacher ses lar-
mes. On l'entoura, et on s'effor-
ça de le consoler, car on ne dou-
tait pas que les affaires à Natten-
Haesdonck ne fût la cause de son
chagrin. En effet, cela devait
lui faire bien mal au cœur de
voir ses amis si complètement
heureux, tandis que lui ne ren-
contrait à son retour qu'un cha-
grin amer.
Il se passa quelques instants
avant que Kwik put surmonter
son émotion et releva la tête.
Un gai sourire brillait à travers
ses larmes, et il dit:
— Vous vous trompez, bonnes
gens; c'est la joie qui déborde.
Oui, je pense à ma pauvre An-
neken; mais si je dois être mal-
heureux, le bonheur de mes chers
marades me consolera encore.
Dieu est bon; mais le lot de che-
cun ne peut pas être également
beau.
— Nous oublions encore de boi-
re à la santé du brave Donat, dit
le capitaine en reprenant son ver-
re. Une bonne inspiration d'en-
haut! je possède à Natten-Haes-
donck une ferme de deux che-
vaux qui peut être augmentée
avec le temps. Ce sont de bon-
nes et grasses terres. Le fermier
est mort, sa veuve quittera la fer-
me à la Saint-Bavon. Notre ami
Donat veut il devenir fermier de
mon bien? Je le lui donnerai à
un prix très favorable et l'aiderai
de fait et de conseil.
Dans la conviction qu'il accepte-
rait, je bois à la santé de ma-
ître Donat, fermier de la ferme
Bleue.
Chacun applaudit et félicita
Kwik; il laissa le bruit joyeux
se calmer répondit:
— Ah! je ne sais comment
vous remercier, Vous êtes trop
bons, mes braves gens; je puis
pas accepter cette belle proposi-
tion, Sans Anneken, je ne veux
rien; sans Anneken, je ne veux
plus rester dans ce pays; sans
Anneken, je vais en Hollande me
faire soldat pour Batavia....
La servante entra et dit à la
mère de Victor:
— Madame, il y a dans la bou-
tique un homme qui veut abso-
lument vous parler. Il est ha-
billé comme un soldat, un dou-
anier ou un garde champêtre...
— Ciel! un garde champêtre!
s'écria Donat se retenant à une
chaise pour ne pas tomber. Aie!
aie! si c'était le père d'Anneken,
comme je rirais. O cher petit
Jésus, faites que ce soit lui, faites
que ce soit lui!
Madame Roozeman avait quit-
té la chambre; tous fixaient les
yeux sur la porte avec de bat-
tements de cœur. Donat était
pâle d'anxiété attendue.
Tout à coup un cri violent sor-
tit de sa poitrine haletante:
— Anneken! chère Anneken!
— Donat! Donat!
Et Kwik, égaré par l'émotion,
seuta étourdiment par dessus la
table, jeta deux assiettes et trois
verres à terre et retomba sur ses
pieds prêt à serrer Anneken dans
ses bras.
Mais le garde champêtre s'avan-
ça entre eux et éloigna Donat de
la main en disant avec indigna-
tion:
A Continuer.

— Anneken! chère Anneken!
— Donat! Donat!
Et Kwik, égaré par l'émotion,
seuta étourdiment par dessus la
table, jeta deux assiettes et trois
verres à terre et retomba sur ses
pieds prêt à serrer Anneken dans
ses bras.
Mais le garde champêtre s'avan-
ça entre eux et éloigna Donat de
la main en disant avec indigna-
tion:
A Continuer.

— Anneken! chère Anneken!
— Donat! Donat!
Et Kwik, égaré par l'émotion,
seuta étourdiment par dessus la
table, jeta deux assiettes et trois
verres à terre et retomba sur ses
pieds prêt à serrer Anneken dans
ses bras.
Mais le garde champêtre s'avan-
ça entre eux et éloigna Donat de
la main en disant avec indigna-
tion:
A Continuer.



Journal de Waterloo

Judi, 9 Juin 1892.

—A une séance du comité de l'agriculture tenue à Québec la semaine dernière, M. H. S. Foster de Knowlton, l'ami dévoué de l'industrie beurrière et fromagère, fit une conférence très intéressante sur les beurrieres et fromageries, et il insista fortement sur l'importance, pour la province de Québec, d'être représentée à l'exposition de Chicago.

Le bill du ministre de la justice, concernant la redistribution des sièges électoraux, a été discuté jeudi et vendredi dernier, aux Communes. L'hon. M. Laurier a proposé, en amendement, que le bill fut référé à un comité spécial qui réglerait la manière dont se ferait ce remaniement. Le vote sur l'amendement du chef de l'opposition donna pour résultat : 54 pour, et 110 contre, donnant au gouvernement une majorité de 52.

Le Franco-Canadien, qui a l'air de regretter les oignons d'Égypte (ils étaient bons parfois), trouve que nos gouvernements—celui de Québec et celui d'Ottawa—possèdent bien la force matérielle nécessaire pour conduire la barque de l'État, mais il se demande s'ils possèdent aussi la force morale.

Naturellement il répond non, et il soupire après le jour où nos gouvernements actuels seront forcés de céder leurs places aux Merciers, aux Langeliers, aux Pacauds, et autres gens d'une égale force morale ! Ce sont là les amis du peuple qu'il voudrait voir revenir au pouvoir.

Nous voyons que plusieurs se plaignent que leurs lettres, adressées en français à la ferme expérimentale d'Ottawa, sont demeurées sans réponse. On en a même fait l'objet d'une interpellation en chambre.

Puisque la chose est devenue publique, nous pouvons bien dire qu'un grand nombre de cultivateurs nous ont aussi rapporté la même chose. Ils ont écrit pour avoir diverses informations, disent-ils, et les réponses ne sont jamais venues.

La chose nous surprend d'autant moins qu'au département de l'agriculture, dont relève la ferme expérimentale, on n'admet plus de journaux en français parait-il.

En ce moment où les feuilles libérales s'emparent avidement des lettres publiées par le Globe, et tâchent de jeter du discrédit sur quelques-uns de nos hommes publics qui y sont mentionnés comme ayant obtenu des argentés pour dépenses d'élection, il n'est pas hors de propos de citer ce que dit, à ce sujet, M. Israël Tarte, dans son journal le Canadien :

"L'organisation régulière, légitime et parfaitement légale d'une campagne, exige des dépenses considérables. C'est donc de l'hypocrisie toute pure que de se voiler la face à l'idée qu'un parti politique ou un autre ont amassé un fonds d'élection. "C'est de ce point de vue que nous sommes partis pour dire au Globe que beaucoup de ceux qui ont reçu de l'argent de M. McGreevy ou qui lui en ont payé n'ont pas à rougir de leurs actes. Au dessus des partis politiques, il convient toujours de placer la vérité et l'honneur des gens."

On le sait, M. Tarte combat sous la bannière libérale.

La Tribune, de St-Hyacinthe, croit avoir trouvé un argument très fort contre le gouvernement de Boncherville dans les lignes que nous avons reproduites du Monde, et où il est dit que le gouvernement prélèvera probablement une taxe de 10 centins par cent piastres de l'évaluation des propriétés foncières.

De votre aveu même, dit la Tribune (nous donnons le sens de l'écrit du confrère) cette taxe ne rapportera que \$400,000 environ par année; donc les chefs conservateurs cherchent à tromper le peuple quand ils prétendent qu'il y a un déficit de plus d'un million.

Mais non, ils ne veulent pas tromper le peuple; ils disent la vérité, malheureusement; la taxe de dix centins, par \$100 imposée sur les propriétés foncières serait loin de suffire à combler les vides ajoutés dans notre caisse; mais nous ajoutons que la balance requise, serait fournie par le produit d'une autre taxe prélevée sur le capital, c'est-à-dire sur les actions et dépôts de banque, les obligations, etc.

Nous reconnaissons volontiers qu'il est regrettable d'être obligé d'en venir là; mais c'est une mesure que les gaspillages et les extravagances du régime Mercier ont, paraît-il, rendue nécessaire.

ENCORE LA TAXE DIRECTE

On continue à discuter, dans la presse, le meilleur mode à adopter pour prélever la taxe nécessaire au rétablissement de l'équilibre du budget provincial. Le Moniteur du Commerce se déclare en faveur de la taxe directe, et voici de quelle manière il propose de la prélever :

1o Le parlement décrètera qu'une somme équivalente à tant pour cent sur le revenu municipal soit imposée à chaque municipalité de cité, ville et village.

2o Cette somme devra être versée, sans diminution aucune, au trésor provincial entre le 1er et le 31 décembre chaque année.

3o Une charge de 5 pour cent additionnelle sera faite à toute municipalité en retard d'un mois pour son versement, et de dix pour cent pour un retard de deux mois. Après deux mois de délai, le trésorier provincial procédera par voie d'exécution sommaire sur les biens de la municipalité retardataire.

4o Aussitôt après la confection du rôle de perception dans chaque municipalité, une copie double en sera adressée au trésorier de la province, pour des fins de contrôle, par le secrétaire du conseil municipal. Cet officier aura droit à un honoraire de 10c pour chaque cent mots pour la préparation de la copie double du rôle de perception. S'il néglige d'accomplir cette formalité avant le 1er d'octobre, il sera passible d'une amende de cinquante piastres ou de trois mois de prison.

5o Le conseil municipal aura le droit de répartir, sur les contribuables de sa juridiction, suivant les règles de l'équité, et de percevoir l'impôt payé à la province de Québec, et ce d'après les règlements en force.

6o Le lieutenant-gouverneur en conseil pourra de temps à autre diminuer la proportion de cette imposition, et cette diminution devra s'étendre à toutes les municipalités sans exception.

7o Le paiement de cette imposition sera fait au trésorier provincial directement par traite ou chèque accepté par une banque incorporée.

La suggestion faite par le Moniteur du Commerce a du bon sans doute, et nous ne serions pas surpris que ce serait celle à laquelle le gouvernement s'arrêterait.

Notre confrère a oublié cependant qu'en vertu des articles 163 et 168 du code municipal, le secrétaire-trésorier de chaque municipalité est obligé de transmettre au secrétaire provincial tous les documents dont aurait besoin le gouvernement pour prélever la taxe qu'il préconise. Ainsi la section 4 de sa proposition imposerait au gouvernement une charge inutile.

Avec le système proposé par le Moniteur, on voit que la taxe directe qu'il est question d'imposer, devrait être supportée entièrement, dans les municipalités rurales, par les propriétaires des terres de la Couronne. Pour faire passer cette nouvelle charge par les capitalistes, les créanciers hypothécaires, etc., par le capital en fin, comme la chose a été suggérée déjà, il faudrait une loi spéciale autorisant les conseils municipaux à établir ce mode de taxation.

Il est probable que le gouvernement ne tardera pas à faire connaître sa politique sur ce sujet.

DOCTRINE CONSERVATRICE

Sous ce titre la Vérité du 4 juin publie un article où elle cherche à rendre tout le parti conservateur responsable des idées émises par un journal appartenant à ce parti—le Nord, de St-Jérôme.

Ce journal a publié, à la date du 19 mai, un article dans lequel se trouvent des phrases comme celles-ci :

"On annonce que Sa Sainteté Léon XIII vient de permettre aux enfants catholiques des États-Unis de fréquenter les écoles publiques pourvu qu'ils suivent un cours religieux après les classes....."

"Espérons que la fraction dite plus catholique que le pape saura entendre raison et comprendre que devant la ferme attitude du chef suprême de l'Église il ne reste plus qu'à obéir et à se taire. Il en coûte sans doute de rentrer ses anathèmes contre la forme républicaine et les écoles neutres que Léon XIII vient d'approuver, mais il faut se faire au siècle pratique que nous traversons et lâcher les subtilités de l'orgolisme ultramontain, pour une solution précise et finale."

Il s'agit, dans la citation ci-dessus, des écoles de Faribault et de St-Willater, aux États-Unis, qui de catholiques ont été transformées en écoles neutres, du consentement de Mgr Ireland.

Mais il n'est pas juste de dire, comme le fait le Nord, que le pape "vient de permettre aux enfants catholiques des États-Unis de fréquenter les écoles publiques," et encore moins de dire que Léon XIII vient d'approuver ces écoles neutres. La doctrine de l'Église ne souffre pas discussion là-dessus. L'éducation de la jeunesse est une chose très importante pour que l'Église ne l'en ture pas de tous les soins, de toutes les précautions possibles. Elle veut, avec raison, que les enfants catholiques soient instruits dans des écoles catholiques, c'est-à-dire dans des écoles où non seulement on leur enseigne, pendant plus ou moins de temps chaque jour, les vérités que la religion catholique nous oblige de croire, mais encore où on leur parle souvent de ses dogmes, de sa discipline, des fins dernières de l'homme, des récompenses et des châtiements éternels.

Néanmoins il arrive parfois qu'entre deux maux il faille choisir le moindre, et c'est ce que le pape, dans sa paternelle mansuétude, vient de faire pour les écoles de Faribault et de Stillwater. Pour éviter un plus grand mal probablement il a toléré ces écoles; il les a dispensées de suivre la règle générale. C'est ainsi, par exemple, que l'Église, qui défend les mariages entre parents à certains degrés, dispense parfois, cependant, quelques-uns de ses enfants de l'observation de ses règles, afin d'éviter un scandale ou un mal plus grand.

Mais est-ce à dire, pour cela, qu'on doive proclamer bien haut que l'Église approuve les mariages entre cousins germains par exemple, ou entre l'oncle et la nièce ? Non, sans doute. Eh bien c'est ce que le pape vient de faire pour les deux écoles mentionnées plus haut.

Voilà ce que nous pensons des admirateurs de la république américaine et de ses écoles sans Dieu.

En terminant, nous nous permettrons de dire à notre confrère de la Vérité qu'il pêche assurément contre la charité et contre la justice—il ne s'est sans doute jamais cru un aussi grand pécheur—en voulant rendre le parti conservateur responsable des idées émises par un politicien ou par un journal quelconque appartenant à ce parti. Nous sommes certains qu'il y a une couple d'années passées, la Vérité n'aurait pas toujours trouvé raisonnable qu'on lui demandât compte, par exemple, des opinions émises par l'Étendard.

Notre journal est catholique, et il entend bien ne jamais soutenir de doctrines autres que celles enseignées par l'Église. Il peut lui arriver de se tromper, humanum est errare; mais dans ce cas il se fera toujours un devoir de reconnaître humblement son erreur quand on la lui aura fait voir.

OPINIONS QUI N'ES'AYENT COUVERTS

Parlant des octrois faits par les gouvernements aux compagnies de chemins de fer, la Vérité du 4 juin s'exprimait ainsi :

"Favoriser par de fortes subventions ces grandes compagnies industrielles, dans un pays neuf, c'est une profonde erreur. Cette politique aurait peut-être plus ou moins sa raison d'être dans un pays déjà riche; mais là où presque tout est encore à créer, c'est commencer par la fin, non par le commencement. "Les chemins de fer sont faits pour transporter la population et les produits d'un endroit à l'autre; il faut donc qu'il y ait des produits et une population à transporter avant qu'une voie ferrée ait sa raison d'être."

De son côté, le Colonisateur Canadien disait, quelques jours auparavant :

Espérons que nos gouvernants comprendront enfin que la voie ferrée doit devancer le colon et lui assurer un marché pour ses produits. Il faut que le débiteur vive de la vente de son bois en attendant qu'il puisse récolter. Ce sera toujours un triste calcul de détruire pour des

milliers de piastres de beau bois, et cela en pure perte—pour avoir un terrain dont le fonds ne vaut pas, bien souvent, la forêt qui le recouvrait.

Voilà deux opinions diamétralement opposées sur une question d'une grande importance, et qui méritent d'être étudiées par nos confrères de la presse.

Quant à nous, nous croyons, avec le Colonisateur Canadien, qu'une voie ferrée est d'un grand secours au colon, et que souvent c'est la seule chose, après le courageux missionnaire, qui le retiendra au milieu de la forêt. Mais ce n'est pas à dire pour cela que le gouvernement doive accorder des subventions à tous ceux qui lui en demandent, sous prétexte de construire des chemins de fer. Nous le savons, un certain nombre de chemins de fer à même les deniers publics n'ont qu'un seul but : exploiter le gouvernement à leur profit et faire fortune aux dépens des autres.

C'est surtout à l'heure présente, alors que la situation financière de notre province a été quelque peu compromise par les quatre années d'administration extravagante du régime Mercier, que le gouvernement qui nous régit doit se montrer circonspect; et même nous l'approuverions s'il cessait pendant quelques années, d'accorder de nouveaux subsides à des compagnies de chemins de fer.

LEGISLATURE PROVINCIALE

Le gouvernement a fait connaître, la semaine dernière, une partie de la politique qu'il entend suivre pour favoriser l'agriculture : le plus grand nombre possible de conférences agricoles dans les campagnes, changements considérables dans le système de l'enseignement agricole, afin de le rendre plus pratique que théorique, encouragement pour l'établissement de silos dans toutes les paroisses, etc.

Et parce que le gouvernement se propose de faire tout cela avec une somme de \$75,000, au lieu de \$100,000 qu'il fallait au gouvernement Mercier, l'opposition n'est pas satisfaite. M. Déchéne, qui a déjà acquis, comme parleur à la brasserie, la réputation de McMullen, la plus belle scie de la Chambre des Communes, a proposé une motion de non-confiance à ce sujet, laquelle a été perdue par un vote de 15 contre 44, tous les députés conservateurs votant avec le gouvernement.

Une autre motion de non-confiance proposée par le même M. Déchéne, relativement au paiement d'une somme de \$6,000 à la compagnie du "Haras National," a eu le même sort que la précédente et a été perdue sur une pareille division.

Parmi les articles du budget qui furent ensuite adoptés sont les suivants :

Statues par M. Hébert pour les édifices du parlement, \$16,000; construction de ponts en fer, \$48,000; appareil de chauffage pour le palais de justice de Sherbrooke, \$4,000.

Répondant à une interpellation l'honorable ministre de l'Agriculture a dit que c'était l'intention du gouvernement de continuer à encourager les beurrieres et les fromageries dans la province, en autant que nos ressources le permettront.

M. Hackett, député de Stanstead, doit être d'opinion que ce sont les dames qui lui ont fait gagner son élection. Il veut les payer de retour en leur obtenant la jouissance de toutes les prérogatives du sexe fort. Il présente un bill pour donner droit de vote aux filles majeures et aux veuves en matières municipales et scolaires, pour commencer; le droit de vote aux élections parlementaires viendra plus tard sans doute.

Nous sommes tout à fait de l'opinion de M. Panneton, député de Sherbrooke, qui a dit, au cours de la discussion; "J'aime, j'adore la femme à la maison, mais je ne voudrais pas la voir aux polls". Les amendements suivants proposés par M. Casgrain, ont été adoptés : que les veuves et filles majeures aient le droit de voter mais ne soient pas éligibles, et que ce règlement ne vienne en force dans une municipalité qu'après avoir été adopté par le conseil de cette même municipalité.

Le bill de l'hon. M. Pelletier, amendement à loi électorale et donnant le droit de voter aux employés publics a été le sujet d'une assez vive discussion jeudi dernier. Une clause de ce bill enlève le droit de vote aux citoyens absents du pays depuis six mois. Plusieurs députés ont trouvé cette clause trop sévère pour un grand nombre de nos compatriotes émigrés.

M. Tessier (Rimouski) ayant proposé que le bill ne fût pas une troisième fois, mais fût, déposé à un comité de la chambre, M. Hackett proposa, en sous-amendement que le droit de vote fût laissé à ceux qui, étant propriétaires, ou dont les noms sont encore sur le rôle d'évaluation, ont laissé le pays depuis six mois, mais dont la famille est demeurée dans le pays au moins depuis un an avant la nomination des candidats.

L'amendement fut mis aux voix et perdu par une division de 37 contre 20.

MM. Chycoine, Savaria et Hackett ont voté avec l'opposition.

Séance intéressante que celle de vendredi dernier pour les cultivateurs, à propos du subsidé de \$10,000 demandé pour encourager l'industrie laitière. L'hon. M. Beaubien a continué à exposer la politique que le gouvernement entendait suivre pour favoriser la classe agricole. Reconnaissant l'immense avantage des silos, le gouvernement donnera, cette année, \$20 à chaque paroisse où un silo aura été construit. Chaque paroisse devra aussi fournir au moins un élève pour les écoles d'agriculture, et dans chaque paroisse il devrait aussi y avoir une beurrière ou au moins une fromagerie.

M. MacDonald, député de Bagot, grand amis des cultivateurs et cultivateur lui-même, dit que l'année dernière nous avons exporté pour \$100,000,000 de fromage et seulement pour \$50,000 de beurre. Il recommande l'établissement de beurrieres. Quant aux écoles d'agriculture, il trouve que jusqu'ici elles n'ont pas donné un résultat satisfaisant; il préférerait voir établir dans chaque comté des concours agricoles sur une plus grande échelle, et encourager les cultivateurs à y prendre part par des récompenses généreuses.

La question du droit de suffrage des femmes est revenue devant la chambre lundi. M. Hackett ayant demandé que les amendements faits à son bill en comité général, fussent considérés, M. Panneton proposa, en amendement, que le bill ne fût lu que dans six mois. Le député de Sherbrooke dit que cette loi n'est que le premier pas vers une législation dangereuse et immorale. Il ajoute qu'une femme doit rester à sa maison et ne pas aller s'exhiber aux polls pour voter. Je suppose, dit-il, qu'une femme se rende coupable de manœuvres frauduleuses, il faudra la poursuivre pour la punir. A quel spectacle n'assisterons-nous pas alors ? Ce sera disgracieux et je ne veux pas que cela arrive.

M. Hackett défend son projet de loi.

La motion de M. Panneton est perdue par un vote de 23 contre 27.

UN BON EXEMPLE VAUT BEAUCOUP

Mons. l'Éditeur : Depuis quelques semaines nous savons, à n'en plus douter, que les revenus annuels de la province sont de plus d'un million moindres que ses dépenses. Je comprends la perplexité dans laquelle doivent se trouver nos gouvernements auxquels incombe la tâche de joindre les deux bouts ensemble.

On dit qu'il faudra avoir recours à la taxe directe contre les municipalités—vaut autant dire contre les contribuables. C'est une mesure rigoureuse; mais enfin, si la chose est absolument nécessaire, on doit avoir assez de patriotisme pour nous y soumettre et par là sauver le crédit et l'honneur de notre province.

Cependant, avant qu'on en vienne à cette dure extrémité de taxer directement le pauvre peuple, j'aimerais voir faire une petite opération. Si j'ai bonne souvenance le homme qui siège aujourd'hui à la droite de l'orateur, comme les journaux qui les appuyaient alors, ont blâmé le gouvernement Mercier pour avoir augmenté le chiffre des salaires, etc. Aujourd'hui M. Mercier est descendu du piédestal et son influence est rendue à zéro—je le rencontrerais l'autre jour à Montréal, et vraiment, il fait pitié—et pourtant, ceux qui l'ont remplacé n'ont plus l'air de se souvenir de ces augmentations qu'ils considéraient comme importunes autrefois et contre lesquelles ils ont protesté.

Je puis me tromper, mais il me semble que si nos gouvernants et nos législateurs commençaient par donner l'exemple, le peuple accepterait avec beaucoup plus de résignation le fardeau qu'on s'approprie à faire peser sur ses épaules.

Le tout humblement soumis. AGRICOLA.

GRANDE OUVERTURE PRINTEMPS DE 1892. Venez Venez AU VIEUX Magasin Populaire PLACE DU MARCHE Waterloo, P. Q.

Vous trouverez un assortiment général des plus complets, TEIS QUE Marchandises sèches, Etouffés à blanc, [une spécialité] Melton à robe, Cachemire noir et de couleur, Colon, Indiennes, Tweeds, Fouritures d'habits, etc.

CHAUSSURES De toutes grandeurs et de toutes qualités.

Vaisselle, Quincaillerie, Ferronnerie, Epicerie de toute sorte, PROVISIONS, Farine, Grains de toutes sortes, Son, Gru, Moulié, etc., Le tout acheté au plus bas prix du marché et vendu en proportion.

Nous recommandons spécialement n CÉLEBRE Fleur O. K. Qui a remporté les premiers prix à toutes les expositions.

JEREMIE GOBEILLE, En face du bureau du JOURNAL, WATERLOO. Waterloo, 13 avril 1892.

L. W. TELMOSSÉ & CIE (Successors of GAUCHER & TELMOSSÉ, l'une des plus populaires Maisons de Montréal, établie en 1867.) IMPORTATEURS DE PROVISIONS Epicerie, Vins, Liqueurs, — CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC. — Toutes les marchandises sont de première qualité et telles que représentées.

Printemps ! Printemps ! De 1892

J. F. CLEMENT LE TAILLEUR FASHIONABLE (Gradué de la célèbre Ecole de Coupe de J. S. J. Mirreux, de New-York.) VIENT DE RECEVOIR SON NOUVEAU STOCK DE PRINTEMPS

Admis par les connaisseurs être le plus beau et le mieux choisi de Waterloo. Pour la première fois nous avons importé nos marchandises directement de vieux pays, ce qui nous met en position de vendre de 15 à 20 pour cent meilleur marché que le prix ordinaire.

Notre département de tailleur est insurpassable dans les Cantons de l'Est.

Nous n'employons que les meilleurs ouvriers et garantissons tout notre ouvrage.

Hardes-Faites ! Hardes-Faites ! Notre département de Hardes-Faites est plus complet que jamais.

Avant fait faire presque toutes ces hardes durant la morte saison, nous pouvons en conséquence les vendre à grand marché. Nous n'avons pas l'intention de vous donner une liste de prix de tout notre stock de Hardes faites, mais on peut vous dire un mot de nos lignes spéciales.

PENSEZ-Y. On peut vous donner un bon pantalon pour 90c, la meilleure offre qui ait jamais été faite dans les cantons de l'Est. Un bon pantalon en tweed canadien, tout laine, pour \$1.25. Un extra bon en tweed écossais pour \$1.50. Vous parlez d'un grand marché ? Un habillement pour \$3.05. Un habillement en tweed canadien tout laine pour \$5.00. Un extra bon habillement en tweed écossais \$6.00, prix régulier \$10.00 (le tout en proportion).

Chapeaux, Chapeaux, Chapeaux, Les plus beaux et à meilleur marché que n'importe où. Pour Cravates, Cois, Cors, Caleçons et tout ce qui concerne la mercerie, c'est au complet. N'oubliez pas la place, vis-à-vis le marché, le seul magasin avec les vitrines tout d'une seule vitre. Venez nous voir avant d'acheter ailleurs. J. F. CLEMENT

Conseil aux Mères

Les yeux sans sommeil la nuit votre bébé est-il dérangé par les cris d'un enfant malade et souffrant de la douleur de la dentition ?

A Travers la Ville

Le Révd F. X. Bernard, chanoine, de l'évêché de St. Hyacinthe, a passé le dimanche de la Pentecôte à Waterloo.

Magnifiques rideaux avec patrons, à la librairie du JOURNAL.

L'incendie d'un char de foin sur le Vermont Central, à Farnham, samedi soir, causa un retard d'une heure et demie au train de la malle qui n'arriva à Waterloo qu'à 9 heures.

Images et cachets, de première communion, chaplets, scapulaires, etc., à la librairie du JOURNAL.

M. le curé est parti hier pour Valleyfield où doit avoir lieu aujourd'hui même, la consécration de Mgr Emard. On avait préparé des fêtes splendides à cette occasion.

Livres, images et autres objets propres à être offerts en prix dans les écoles, à la librairie du JOURNAL.

Un correspondant d'un journal montréalais suggère au trésorier provincial, pour réparer les brèches de l'ancien régime, de mettre un impôt sur les célibataires endurcis et les hommes mariés sans enfants.

Comme les années dernières, messieurs les commissaires d'écoles trouveront, à la Librairie du JOURNAL, un bon choix de Livres de récompense. Remarquez que les prix sont les mêmes que ceux de Montréal.

Nous voyons, par un des derniers numéros de la Gazette Officielle, que M. J. C. Armstrong, de Waterloo, est nommé juge de paix pour le district de Bedford, et M. Louis Bouchard, Clovis Déragon, Godefroy Poirier, E. N. Shaw et E. D. Lawrence, commissaires pour la décision sommaire des petites causes.

Une institution canadienne entreprise et prospère. L'une des institutions financières les plus prospères en Canada, où cet objet en Amérique, est la Compagnie d'Assurance Canadienne Sun Life, une Association toute indigène, et une qui, tout en faisant concurrence aux compagnies étrangères, sans aucune protection, non seulement garde son rang, mais même le dépasse. La prospérité ainsi obtenue est une chose dont ne se félicite la compagnie, mais tout le pays doit se féliciter.

On nous dit que les campagnes sont inondées de ces marchands juifs ambulants, qui vont offrir, de maison en maison, toute sorte d'objets, surtout de piété, prétendant que ça vient de Jérusalem ou des vieux pays, et vendant cela souvent à des prix exorbitants. C'est une plaie qu'on devrait prendre le moyen de faire cesser.

La consommation du tabac "Myrtle Navy" augmente toujours et ceux qui le fabriquent reçoivent de partout et sans cesse des marques testimoniales de sa popularité croissante. A ce propos, une personne des îles ministres du Lac Huron s'exprime comme suit: "Votre 'Myrtle Navy' est une consolation inestimable à la vie solitaire du mineur. Je ne sais pas comment nos employés pourraient s'en passer. S'ils venaient à manquer ils seraient prêts à se risquer à la nage, insouciant à tout danger, pour se rendre à terre ferme et s'en procurer, et je crois qu'en traverser la glace n'aurait rien de plus agréable que de se procurer un peu de 'Myrtle Navy'."

La pompe à incendie, dont le conseil a consenti à faire faire l'essai dans notre ville, est arrivée au commencement de la semaine. C'est une brillante machine; espérons que ce n'est pas son principal mérite. Du reste, nous serons à même d'en juger demain, vendredi, à dix heures du matin, alors qu'on la fera jouer au pont Robinson, puis au pont de la rue Lewis, et enfin au Carré du Dépôt.

Pour toutes les formes de faiblesse féminine les Pilules Roses du Dr Williams sont un spécifique infaillible. M. Thomas Strachan, maître de poste à Robitson, écrit: "Durant les derniers quatre ans ma fille a souffert de faiblesse inhérente à son sexe, et elle avait été soignée par qua-

tro des meilleurs médecins de cette région. Elle a continué de faire usage des Pilules Roses du Dr Williams, et deux boîtes lui ont fait beaucoup plus de bien que toutes les médecines que lui avaient prescrites ces docteurs. Vendues par les commerçants.

Les cultivateurs n'ont qu'à se réjouir, jusqu'à présent du prix du fromage qui se fait une grande quantité, les pâturages étant dans le meilleur état possible. Les prix payés jusqu'ici, dans les environs, ont été de 9 1/2 à 9. Mais la baisse se fait sentir depuis quelques jours, et les dernières ventes n'ont été faites qu'à 8 1/2 et 9cts.

Le beurre n'a pas beaucoup de demandes à l'heure qu'il est, et le prix, à Montréal, mardi, variait de 14 à 18 cts; pour ce dernier prix ce devait être du beurre de choix.

DANGEREUX MALAIRES D'ÉTÉ.—Les crampes, la dysenterie, le choléra morbus, la diarrhée, et pour dire vrai, tous les dérangements d'intestins, exigent un prompt soulagement, ou les résultats peuvent devenir sérieux. En cette saison ces malades sont fréquents, et pas une famille ne devrait manquer d'avoir le PAIN-KILLER de Perry Davis, un remède prompt, sûr et sans danger pour toutes les maladies nommées plus haut. Il y a longtemps que cette médecine est découverte, et elle a fait voir son efficacité. Tout pharmacien respectable a en magasin, et l'enveloppe de chaque bouteille renferme la direction complète. 25 cts pour les nouvelles grosses bouteilles.

Le Révd M. Decellés, curé de Sorel, était à Waterloo lundi soir, et il a été initié comme membre de la succursale No 113 de l'Association Catholique de secours Mutuel de Waterloo. C'est un honneur dont se glorifient ceux qui appartiennent cette succursale. M. Decellés est le troisième père qu'elle ont l'honneur de compter comme membre de l'association locale. Au nombre de prêtres, plusieurs évêques et un archevêque, Mgr O'Brien, d'Halifax, font partie de l'Association.

COMMENT PUIS-JE M'EN DÉBARRASSER. Des cors qui me tourmentent? m'en débarrasser sans douleur, m'en débarrasser vite et efficacement, sans possibilité de retour? La réponse est: employez le Remède sans douleur pour les Cors et les Verrues, la grande cure pour les cors. Toujours exempt de douleur, sans danger et sans odeur. L'Extrairateur de Putnam. Employez-le et pas d'autre. Il y a des contre-façons sur le marché. Ne courez pas le risque de vous rassembler les pieds avec ces applications caustiques.

Mercredi dernier, il y avait animation à Ste-Marie de la Beauce, à l'occasion d'un cinquantenaire de voitures chargées de sucre, venant de St-Yves. M. Joseph Blais de St-Eldar, qui en était l'organisateur, a réuni M. Octave Jacques, de Québec, 35,000 lbs de sucre qui a été payé 6 cts, ce qui lui donne \$2,100.00.

Magog.—Les citoyens de cette ville ont résolu de célébrer le "Dominion Day" d'une manière extraordinaire cette année. Un comité, dont le maire Guilbert est président, et H. Jamieson, secrétaire, a été choisi et est à l'œuvre afin de faire les préparatifs nécessaires. Pour ne pas nuire à la fête de Centenaire, à Sherbrooke, la célébration à Magog, a été fixée au samedi, 2 juillet prochain.

Bedford.—15 cents était le plus haut prix du beurre sur notre marché, mardi.

Il y a toute apparence d'une récolte de foin splendide dans cette région.

On a commencé à poser, dans les environs, les planches indicatrices des localités où conduisent les chemins ainsi que les distances qu'il y a à parcourir pour s'y rendre. Ces planches sont posées par une compagnie, et sans qu'il en coûte rien aux corporations municipales. Les annonces diverses qu'on met au bas des planches.

G. Stevens, maire suppléant, et les conseillers McCabe et Stone ont été choisis pour former un comité, avec instruction de prendre l'avis d'un homme de loi compétent au sujet de ces menaces que l'on fait à notre corporation.

Il y a eu hier, mercredi, à Waterloo, session générale trimestrielle du conseil du comté de Shefford, sous la présidence de H. Poirier, préfet. Les autres membres présents étaient: Dr J. A. E. Brun, maire de West-Shefford; L. V. Beaudry, maire d'Ély; J. B. Tarte, maire de Roxton Falls; F. D. Parizeau, maire de Ste-Cécile de Milton; J. B. Choynière, maire de St-Alphonse de Granby; Louis Lavigne, maire de Stukely Nord; Jos. Savage, maire du canton de Shefford; W. K. Knowlton, maire de Stukely Sud; Désiré Chaput, maire de Ste-Valérie; et W. M. Martin, maire de St-Joachim de Shefford.

La principale affaire devant le conseil, était la demande, par la corporation de Ste-Cécile, de l'homologation d'un règlement de son conseil abolissant la route entre St-Dominique et Ste-Cécile conduisant à Ste-Valérie. Le conseil de comté ne put prendre action sur cette demande, vu que les deux tiers des membres n'étaient pas présents.

ECOS DE PARTOUT. Farnham.—Nos hôteliers en sont venus à un arrangement avec le conseil de ville touchant l'ouverture des licences. Les buvettes sont ouvertes comme antérieurement, et les disciples de Bacchus jubilent. Deux des hôtels ont changé de direction. Le Belmont sera désormais administré par M. W. H. Priest au lieu de M. M. Tarte et le Dominion passe entre les mains de M. O. Boisvert. Un nouvel hôtel bien digne de mention est le "Riverside House" dont Mme L. M. Foster est propriétaire.

Le miracle de Trenton

Guerison remarquable d'une maladie oculaire incurable. Une estimable jeune fille abandonnée des médecins subitement guérie.

SIMPLE DÉCLARATION DES FAITS (Du Trenton Courier)

(Suite) A cette époque, elle prit du froid et seules lors elle n'a jamais été bien un seul jour, jusqu'à un moment où, en décembre dernier, elle commença l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Elle était amariée au point de ne plus peser que 90 livres. Aujourd'hui, elle pèse 111, soit une augmentation de 21 lbs. Nombre de médecins furent consultés par la malade, mais médicaments et remèdes ne valurent rien à son cas, à part quelques rares moments de soulagement éphémère.

Acton Vale.—Un pénible accident est arrivé à Acton dimanche, à un jeune Norbert Valois, âgé de sept ans, parti avec un de ses petits frères âgé de quatre ans et s'en alla jouer sur un boom qui se trouve en haut de la chaussée construite pour conserver l'eau dans l'aqueduc. Tout à coup le premier nommé de ces enfants tomba à l'eau et disparut aux regards de son petit frère. Ce dernier trouva le corps de son frère et se précipita vers le ponton d'exploitation qui se trouvait à l'entrée de la chaussée de ce ponton accident. Elles volèrent au secours du malheureux enfant, mais elles ne purent réussir à le sauver.

Le petit cadavre fut retiré une heure après l'accident.

Des courses de première classe auront lieu à Acton, les 4 et 5 juillet prochains. Une somme considérable sera offerte en prix, et l'on s'attend d'y voir les plus forts chevaux trotteurs de la province.

Sherbrooke.—M. E. R. Johnson, président du comité du monument du Centenaire, a reçu un télégramme mercredi, de la "Moir Granite Co." de Stanstead, lui annonçant que la première pierre, promise par cette compagnie, sera expédiée à Sherbrooke le 20 juin prochain. M. le président de ce comité espère que ce premier don sera un précieux encouragement pour toutes les municipalités de nos Cantons.

Lawrenceville.—La compagnie du chemin de fer du Mont Orford a décidé de construire une autre partie de sa voie, durant l'été, de Lawrenceville jusqu'à Kingsbury, une distance de 10 milles. Les travaux ont commencé depuis quelques jours. Le contrat a été donné à C. C. Smith & Co.

A la session du conseil municipal du canton de Stukely Nord, tenue ici lundi, M. Ant. Audet a offert sa résignation comme secrétaire-trésorier. La raison qu'il alléguait est qu'il doit bientôt partir pour aller de nouveau dans une autre localité. Le conseil lui a choisi pas de successeur avant le 21.

Magog.—Les citoyens de cette ville ont résolu de célébrer le "Dominion Day" d'une manière extraordinaire cette année. Un comité, dont le maire Guilbert est président, et H. Jamieson, secrétaire, a été choisi et est à l'œuvre afin de faire les préparatifs nécessaires. Pour ne pas nuire à la fête de Centenaire, à Sherbrooke, la célébration à Magog, a été fixée au samedi, 2 juillet prochain.

Bedford.—15 cents était le plus haut prix du beurre sur notre marché, mardi.

Il y a toute apparence d'une récolte de foin splendide dans cette région.

On a commencé à poser, dans les environs, les planches indicatrices des localités où conduisent les chemins ainsi que les distances qu'il y a à parcourir pour s'y rendre. Ces planches sont posées par une compagnie, et sans qu'il en coûte rien aux corporations municipales. Les annonces diverses qu'on met au bas des planches.

G. Stevens, maire suppléant, et les conseillers McCabe et Stone ont été choisis pour former un comité, avec instruction de prendre l'avis d'un homme de loi compétent au sujet de ces menaces que l'on fait à notre corporation.

Il y a eu hier, mercredi, à Waterloo, session générale trimestrielle du conseil du comté de Shefford, sous la présidence de H. Poirier, préfet. Les autres membres présents étaient: Dr J. A. E. Brun, maire de West-Shefford; L. V. Beaudry, maire d'Ély; J. B. Tarte, maire de Roxton Falls; F. D. Parizeau, maire de Ste-Cécile de Milton; J. B. Choynière, maire de St-Alphonse de Granby; Louis Lavigne, maire de Stukely Nord; Jos. Savage, maire du canton de Shefford; W. K. Knowlton, maire de Stukely Sud; Désiré Chaput, maire de Ste-Valérie; et W. M. Martin, maire de St-Joachim de Shefford.

La principale affaire devant le conseil, était la demande, par la corporation de Ste-Cécile, de l'homologation d'un règlement de son conseil abolissant la route entre St-Dominique et Ste-Cécile conduisant à Ste-Valérie. Le conseil de comté ne put prendre action sur cette demande, vu que les deux tiers des membres n'étaient pas présents.

ECOS DE PARTOUT. Farnham.—Nos hôteliers en sont venus à un arrangement avec le conseil de ville touchant l'ouverture des licences. Les buvettes sont ouvertes comme antérieurement, et les disciples de Bacchus jubilent. Deux des hôtels ont changé de direction. Le Belmont sera désormais administré par M. W. H. Priest au lieu de M. M. Tarte et le Dominion passe entre les mains de M. O. Boisvert. Un nouvel hôtel bien digne de mention est le "Riverside House" dont Mme L. M. Foster est propriétaire.

Farnham est à la veille de recouvrer sa réputation comme endroit de sport. Les

Le miracle de Trenton

Guerison remarquable d'une maladie oculaire incurable. Une estimable jeune fille abandonnée des médecins subitement guérie.

SIMPLE DÉCLARATION DES FAITS (Du Trenton Courier)

(Suite) A cette époque, elle prit du froid et seules lors elle n'a jamais été bien un seul jour, jusqu'à un moment où, en décembre dernier, elle commença l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Elle était amariée au point de ne plus peser que 90 livres. Aujourd'hui, elle pèse 111, soit une augmentation de 21 lbs. Nombre de médecins furent consultés par la malade, mais médicaments et remèdes ne valurent rien à son cas, à part quelques rares moments de soulagement éphémère.

Acton Vale.—Un pénible accident est arrivé à Acton dimanche, à un jeune Norbert Valois, âgé de sept ans, parti avec un de ses petits frères âgé de quatre ans et s'en alla jouer sur un boom qui se trouve en haut de la chaussée construite pour conserver l'eau dans l'aqueduc. Tout à coup le premier nommé de ces enfants tomba à l'eau et disparut aux regards de son petit frère. Ce dernier trouva le corps de son frère et se précipita vers le ponton d'exploitation qui se trouvait à l'entrée de la chaussée de ce ponton accident. Elles volèrent au secours du malheureux enfant, mais elles ne purent réussir à le sauver.

Le petit cadavre fut retiré une heure après l'accident.

Des courses de première classe auront lieu à Acton, les 4 et 5 juillet prochains. Une somme considérable sera offerte en prix, et l'on s'attend d'y voir les plus forts chevaux trotteurs de la province.

Sherbrooke.—M. E. R. Johnson, président du comité du monument du Centenaire, a reçu un télégramme mercredi, de la "Moir Granite Co." de Stanstead, lui annonçant que la première pierre, promise par cette compagnie, sera expédiée à Sherbrooke le 20 juin prochain. M. le président de ce comité espère que ce premier don sera un précieux encouragement pour toutes les municipalités de nos Cantons.

Lawrenceville.—La compagnie du chemin de fer du Mont Orford a décidé de construire une autre partie de sa voie, durant l'été, de Lawrenceville jusqu'à Kingsbury, une distance de 10 milles. Les travaux ont commencé depuis quelques jours. Le contrat a été donné à C. C. Smith & Co.

A la session du conseil municipal du canton de Stukely Nord, tenue ici lundi, M. Ant. Audet a offert sa résignation comme secrétaire-trésorier. La raison qu'il alléguait est qu'il doit bientôt partir pour aller de nouveau dans une autre localité. Le conseil lui a choisi pas de successeur avant le 21.

Magog.—Les citoyens de cette ville ont résolu de célébrer le "Dominion Day" d'une manière extraordinaire cette année. Un comité, dont le maire Guilbert est président, et H. Jamieson, secrétaire, a été choisi et est à l'œuvre afin de faire les préparatifs nécessaires. Pour ne pas nuire à la fête de Centenaire, à Sherbrooke, la célébration à Magog, a été fixée au samedi, 2 juillet prochain.

Bedford.—15 cents était le plus haut prix du beurre sur notre marché, mardi.

Il y a toute apparence d'une récolte de foin splendide dans cette région.

On a commencé à poser, dans les environs, les planches indicatrices des localités où conduisent les chemins ainsi que les distances qu'il y a à parcourir pour s'y rendre. Ces planches sont posées par une compagnie, et sans qu'il en coûte rien aux corporations municipales. Les annonces diverses qu'on met au bas des planches.

G. Stevens, maire suppléant, et les conseillers McCabe et Stone ont été choisis pour former un comité, avec instruction de prendre l'avis d'un homme de loi compétent au sujet de ces menaces que l'on fait à notre corporation.

Il y a eu hier, mercredi, à Waterloo, session générale trimestrielle du conseil du comté de Shefford, sous la présidence de H. Poirier, préfet. Les autres membres présents étaient: Dr J. A. E. Brun, maire de West-Shefford; L. V. Beaudry, maire d'Ély; J. B. Tarte, maire de Roxton Falls; F. D. Parizeau, maire de Ste-Cécile de Milton; J. B. Choynière, maire de St-Alphonse de Granby; Louis Lavigne, maire de Stukely Nord; Jos. Savage, maire du canton de Shefford; W. K. Knowlton, maire de Stukely Sud; Désiré Chaput, maire de Ste-Valérie; et W. M. Martin, maire de St-Joachim de Shefford.

La principale affaire devant le conseil, était la demande, par la corporation de Ste-Cécile, de l'homologation d'un règlement de son conseil abolissant la route entre St-Dominique et Ste-Cécile conduisant à Ste-Valérie. Le conseil de comté ne put prendre action sur cette demande, vu que les deux tiers des membres n'étaient pas présents.

ECOS DE PARTOUT. Farnham.—Nos hôteliers en sont venus à un arrangement avec le conseil de ville touchant l'ouverture des licences. Les buvettes sont ouvertes comme antérieurement, et les disciples de Bacchus jubilent. Deux des hôtels ont changé de direction. Le Belmont sera désormais administré par M. W. H. Priest au lieu de M. M. Tarte et le Dominion passe entre les mains de M. O. Boisvert. Un nouvel hôtel bien digne de mention est le "Riverside House" dont Mme L. M. Foster est propriétaire.

Farnham est à la veille de recouvrer sa réputation comme endroit de sport. Les

PILULES VÉGÉTALES SÛRES INFALLIBLES PROMPTES DE BRISTOL FACILES À PRENDRE



PROVINCE DE QUEBEC, MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE WATERLOO.

A une session générale du conseil municipal de la ville de Waterloo, tenue le mercredi, premier juin mil huit cent quatre-vingt-douze, à l'heure et au lieu ordinaires des séances de la dite ville, conformément aux dispositions de l'acte d'incorporation de la dite ville de Waterloo et de l'acte général des corporations de ville, à laquelle session sont présents: Gardner Stevens, maire suppléant, et les conseillers Edward Stone, Edwin N. Shaw, Samuel S. Porter, Joseph H. Lefebvre, William F. Shores et Patrick McCabe, formant un quorum, sous la présidence du maire-suppléant, il est ordonné et statué par règlement du conseil, comme suit, savoir:

Reglement No. 4.

REGLEMENT POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE MANUFACTURE DANS LA DITE VILLE ET AUX MOYENS DE PÉRIÉVIER LES FONDS NÉCESSAIRES DANS CE BUT.

ATTENDU que Thomas A. Knowlton, a proposé au conseil de cette ville, d'établir une manufacture, dans les limites de la municipalité, qui donnerait de l'emploi à un nombre considérable de personnes, à condition que le conseil l'exemptât du paiement de toutes taxes durant cinq ans et lui prêtât assistance en la manière ci-après indiquée:

1o. Que les bâtiments qui serviraient de manufacture au dit Thomas A. Knowlton et le terrain sur lequel elles seraient construites soient exempts de toutes taxes durant cinq ans à compter du jour de la mise en opération;

2o. Qu'un somme de cinq mille piastres soit octroyée et payée au dit Thomas A. Knowlton, sous les conditions et en la manière ci-après mentionnée, savoir:

(a) Le dit Thomas A. Knowlton établira, pourvu de tout ce qui est nécessaire et maintiendra en opération constante une manufacture qui devra donner de l'emploi à vingt-cinq personnes, au moins.

(b) La dite somme de cinq mille piastres sera payable, par versements annuels qui deviendront dus et exigibles à la fin de chaque année, à raison de huit pour cent sur le montant total des gages que le dit Thomas A. Knowlton aura payés durant l'année écoulée, et ce durant cinq ans, à compter du jour de la mise en opération de la dite manufacture. Chaque versement annuel ne devra pas dépasser la somme de mille piastres, et advenant le cas où le dit Thomas A. Knowlton n'aurait payé durant l'année un montant de gages suffisant pour que le huit pour cent s'élève à la somme de mille piastres, toute différence entre la somme d'argent à laquelle le dit Thomas A. Knowlton aura droit et la dite somme de mille piastres sera payée pour lui au profit de la corporation de cette ville.

(c) Tout argent dans les travaux de la dite manufacture pendant trois mois consécutifs, à aucune époque durant le dit terme de cinq ans, entraînera pour le dit Thomas A. Knowlton la perte de ses droits à la balance du dit octroi de cinq mille piastres non encore payée.

(d) Le dit Thomas A. Knowlton devra donner avis au conseil du jour où il commencera la fabrication et accès à ses livres, pour que le conseil puisse s'assurer du montant des gages payés.

3o. Le dit octroi sera payé au dit Thomas A. Knowlton à même les revenus ordinaires de la dite ville.

4o. Le présent règlement n'aura force et effet qu'après avoir été approuvé par le conseil de la dite ville, tel que requis par la loi.

[Signé] GARDNER STEVENS, Maire-Suppléant. ERNEST F. DE VARENNES, Secrétaire-Trésorier.

Vraie Copie, ERNEST F. DE VARENNES, Secrétaire-Trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC, MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE WATERLOO. Aux Electeurs Municipaux de la Ville de Waterloo. Avis Public. ST par le présent donné par le sous-signé, Adolphe F. Savaria, Maire de la dite Ville de Waterloo, qu'il a été ordonné par résolution du dit conseil, que le règlement ci-dessus No. 4 du dit conseil, passé à la date et pour les fins mentionnées dans le préambule d'icelui, soit soumis à une assemblée publique des dix électeurs pour approbation ou désapprobation en conformité des Statuts Révisés de la Province de Québec. En conséquence, telle assemblée publique des dix électeurs municipaux propriétaires sera tenue à la salle du Conseil, dans la dite Ville de Waterloo, samedi, le dix-huit juin courant (1892), à dix heures de l'avant-midi, pour la dite fin d'approuver ou rejeter le dit règlement tel que voulu par la loi.

P. E. CARON

Marchand-Epicier L'ENNOXVILLE (Porte voisine du Bureau de Poste.)

On fait une spécialité pour les épiceries et provisions de première qualité.

AUSSI: Chaussures de toutes sortes. DE PLUS: FAÏENCE, VERRERIES, &c. L'Ennoxville, 22 octobre 1890.



PROVINCE DE QUEBEC, MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE WATERLOO.

A une session générale du conseil municipal de la ville de Waterloo, tenue le mercredi, premier juin mil huit cent quatre-vingt-douze, à l'heure et au lieu ordinaires des séances de la dite ville, conformément aux dispositions de l'acte d'incorporation de la dite ville de Waterloo et de l'acte général des corporations de ville, à laquelle session sont présents: Gardner Stevens, maire suppléant, et les conseillers Edward Stone, Edwin N. Shaw, Samuel S. Porter, Joseph H. Lefebvre, William F. Shores et Patrick McCabe, formant un quorum, sous la présidence du maire-suppléant, il est ordonné et statué par règlement du conseil, comme suit, savoir:

1o. Que les bâtiments qui serviraient de manufacture au dit Thomas A. Knowlton et le terrain sur lequel elles seraient construites soient exempts de toutes taxes durant cinq ans à compter du jour de la mise en opération;

2o. Qu'un somme de cinq mille piastres soit octroyée et payée au dit Thomas A. Knowlton, sous les conditions et en la manière ci-après mentionnée, savoir:

(a) Le dit Thomas A. Knowlton établira, pourvu de tout ce qui est nécessaire et maintiendra en opération constante une manufacture qui devra donner de l'emploi à vingt-cinq personnes, au moins.

(b) La dite somme de cinq mille piastres sera payable, par versements annuels qui deviendront dus et exigibles à la fin de chaque année, à raison de huit pour cent sur le montant total des gages que le dit Thomas A. Knowlton aura payés durant l'année écoulée, et ce durant cinq ans, à compter du jour de la mise en opération de la dite manufacture. Chaque versement annuel ne devra pas dépasser la somme de mille piastres, et advenant le cas où le dit Thomas A. Knowlton n'aurait payé durant l'année un montant de gages suffisant pour que le huit pour cent s'élève à la somme de mille piastres, toute différence entre la somme d'argent à laquelle le dit Thomas A. Knowlton aura droit et la dite somme de mille piastres sera payée pour lui au profit de la corporation de cette ville.

(c) Tout argent dans les travaux de la dite manufacture pendant trois mois consécutifs, à aucune époque durant le dit terme de cinq ans, entraînera pour le dit Thomas A. Knowlton la perte de ses droits à la balance du dit octroi de cinq mille piastres non encore payée.

(d) Le dit Thomas A. Knowlton devra donner avis au conseil du jour où il commencera la fabrication et accès à ses livres, pour que le conseil puisse s'assurer du montant des gages payés.

3o. Le dit octroi sera payé au dit Thomas A. Knowlton à même les revenus ordinaires de la dite ville.

4o. Le présent règlement n'aura force et effet qu'après avoir été approuvé par le conseil de la dite ville, tel que requis par la loi.

[Signé] GARDNER STEVENS, Maire-Suppléant. ERNEST F. DE VARENNES, Secrétaire-Trésorier.

Vraie Copie, ERNEST F. DE VARENNES, Secrétaire-Trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC, MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE WATERLOO. Aux Electeurs Municipaux de la Ville de Waterloo. Avis Public. ST par le présent donné par le sous-signé, Adolphe F. Savaria, Maire de la dite Ville de Waterloo, qu'il a été ordonné par résolution du dit conseil, que le règlement ci-dessus No. 4 du dit conseil, passé à la date et pour les fins mentionnées dans le préambule d'icelui, soit soumis à une assemblée publique des dix électeurs pour approbation ou désapprobation en conformité des Statuts Révisés de la Province de Québec. En conséquence, telle assemblée publique des dix électeurs municipaux propriétaires sera tenue à la salle du Conseil, dans la dite Ville de Waterloo, samedi, le dix-huit juin courant (1892), à dix heures de l'avant-midi, pour la dite fin d'approuver ou rejeter le dit règlement tel que voulu par la loi.

[Signé] ADOLPHE F. SAVARIA, Maire.

Vraie Copie, ADOLPHE F. SAVARIA, Maire.

ANNONCE

Si vous désirez annoncer n'importe quel service, écriez à Geo. L. Rowell & Co., 10 Spruce St., New-York.

TOUTE personne ayant besoin d'information en ce qui concerne l'art d'annoncer, fera bien de se procurer une copie du "Book for Advertisers", 736 pages, prix en réimpression, envoyé franco, par la maille, sur réception du prix. Contient une compilation faite avec soin de tous les meilleurs journaux mentionnés dans le "Directory" des Journaux Américains; donne le chiffre de circulation de chacun, et nombre d'autres informations ayant rapport aux prix et autres matières se rapportant aux affaires d'annonces. Adresses: ROWELL & CO., 10 Spruce Street, N. Y. Advertising Bureau, 10 Spruce St., N. Y. No. 91-100.

W. M. FESSENDEN,

FERRANTIER ET PLÔMBIER, ÉTABLISSEMENT. ANCIENNE MAISON BOUCHARD. CARRE DU DEPOT. On trouve toujours, à mon établissement, tous les meilleurs articles en fait de ferranterie et de plomberie. Une spécialité pour les ustensiles de laboratoire et de sucrerie. Agent pour les célèbres poêles d'Oshawa et le Barreau métallique de Walters. Waterloo 1er Mai 90.

H. Hills,

Waterloo. Le sousigné désire remercier ses nombreux pratiques du patronage qu'ils lui ont accordé durant une période de plus de 20 ans, et espère qu'un accord sera inévitablement la nouvelle société. H. HILLS. Comme je suis à régler mes comptes, toutes les personnes qui me doivent sont respectueusement priées de venir régler avec moi par argent ou par bill.

M. Hills a l'honneur d'informer le public que l'ancien assortiment de l'épicerie de choix, et les épices par leur grande abondance et les affaires et aux besoins de leurs pratiques, continuer de mériter encore une part de leur confiance. H. HILLS.

VENUS en chercher un échantillon. Essayez-le, et soyez convaincus que la qualité est la meilleure et les prix les plus bas dans Waterloo. Café Turc en boîte d'une livre et de deux livres. Sucres, granulés, d'étable, à glacer (fros ting) et cassonade. En canistors, pêches, poires, tomates, pois, bœuf d'inde, citrouille, saumon, sardines, sauce piquante aux tomates. Avoine écrasée, farine d'avoine granulés.

Toutes nos marchandises sont livrées gratis aux stations ou aux résidences. Petits profits et prompts remboursements: est notre motto. H. HILLS.

CIE d'Assurance Mutuelle CONTRE LE FEU DE Richmond, Drummond et Arthabaska.

F. Préfontaine, Président. H. R. Thompson, Vice-Président. J. A. Bothwell, Secrétaire et Insp. Bureau Principal, Uxville, P. Q.

Durham Sud, James Alexander, Richmond, D. O. Bourbeau, Arthabaska, Archibald Bothwell, L'Assurance, John Mooney, Uxville, W. E. Jones, Richmond, James Duff, Durham Sud, Hugh Leonard, Stornaway, C. C. Cleveland, Danville.

Cette compagnie divise ses affaires en deux classes, savoir: Commerciales et agricoles, et se borne à la meilleure classe de risques. On trouvera que le coût de l'assurance est très modéré. JAMES A. BOTHWELL, Inspecteur.

HENRY R. THOMPSON, Secrétaire et Gérant. OTIS W. HILLS, Waterloo, P. Q., agent pour le comté de Shefford. 10 décembre 1891.—lan.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE BEDFORD, No. 4858. REUBEN MILLS, propriétaire de Moulin, du Canton de Sutton, dans le District de Bedford, Demandeur.

Dame SARAH A. CURLEY, veuve en première nocce de feu Enoch M. Mills, en son vivant, propriétaire de Moulin, du Canton de Bromes, dans le dit district, et maintenant l'épouse en secondes nocces de Pierre Delaire, alias Deslauriers, de Grant, Comté de Park, dans l'Etat de Colorado, un des Etats-Unis d'Amérique, et de son dit époux d'abord autorisé aux fins de cette cause, et le dit Pierre Delaire, alias Deslauriers, tant personnellement qu'en tant qu'il en a le droit, que pour autoriser sa dite épouse en cette cause. Défenseurs.

</

REPRODUCTIONS

L'abondance de matières et d'annonces nous ont forcé de renvoyer à cette semaine les articles et faits suivants préparés pour la semaine dernière.

CANADIENS DECORÉS

A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance notre Gracieuse Souveraine Victoria a l'habitude d'accorder des titres honorifiques à quelques-uns de nos Canadiens qui se sont distingués soit dans la vie publique, soit autrement et qui ont brillé d'une manière particulière aux yeux de leurs concitoyens.

La Consommation Guérie

Un vieil médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Poux-mons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les maladies nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de faire connaître aux malades. Possédant par le désir de soulager les souffrances de l'humanité l'ennemi gratuit à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce journal.

SIR ALEXANDER CAMPBELL

Sir Alexander Campbell, lieutenant-gouverneur d'Ontario, vient de succomber aux suites d'une attaque de paralysie dont il avait été frappé il y a quelques mois.

C'était parait-il un de ces hommes possédant un des plus brillants talents, mais très fatigué.

Il était avocat du barreau d'Ontario. Ses funérailles ont eu lieu à Toronto avec pompe et le corps a été transporté à Kingston pour y être inhumé à côté de son ancien ami et de son chef politique, Sir John Macdonald.

Dans toutes les provinces l'accroissement de la grippe cause beaucoup d'alarmes, certains développements nouveaux et dangereux venant d'être mis au jour.

Un des vices aspects de la maladie est celui qui est apparu dans le cas de Wm. Handley, de New-York, lequel après une attaque de quatre jours seulement, est mort dans la plus terrible agonie. La langue lui enfla tellement qu'il devint tout à fait incapable d'avaler ou de parler.

Cette nouvelle a été apprise que dernièrement, et tout le monde ici s'informe de la fameuse cure de la grippe dont tant de journaux importants ont fait mention. Au Cap Breton les résultats sont presque tous fatals, et la maladie se répand rapidement. A J. McKillop, de l'Archevêché, écrit que ce remède a été essayé dans sa localité, avec un tel succès que tout le monde, dans les environs, venait avoir. Il achève sa lettre en demandant une quantité considérable, afin de remplir les commandes du public. Conformément à sa requête il lui a été fait un envoi de Phéles de Racines Sauvages du Dr Morse.

LE MARIAGE ET LE DIVORCE AUX ETATS-UNIS

La chambre des représentants au congrès américain est en ce moment saisie d'une question de la plus haute importance au point de vue des relations maritales et de la constitution de la famille; c'est celle de savoir si le congrès ne devrait pas, par une loi s'appliquant à tous les Etats de l'Union, régler les conditions dans lesquelles on peut contracter mariage et dissoudre ce mariage par le divorce.

Actuellement, chaque Etat a ses lois particulières au sujet du mariage et du divorce; ce qui est permis dans le Maine ne l'est pas en Californie. Dans un Etat, un homme et une femme peuvent s'épouser par consentement mutuel, sans se présenter devant un magistrat ou un ministre des cultes, sans avoir besoin de témoins, sans la moindre formalité ni la plus petite cérémonie. Dans un autre Etat, le consentement mutuel ne constitue pas le mariage. De même pour le divorce: dans certains Etats, le divorce ne peut être obtenu que pour un motif; dans d'autres, les motifs sont si nombreux que le mariage n'est en réalité qu'une farce.

Ces lois différentes ont des inconvénients tels qu'il semble ne pas y avoir d'hésitations à adopter une loi uniforme en matière de mariage et de divorce. Cependant, la commission chargée d'étudier la question a fait

deux rapports. Celui de la majorité n'est pas d'avis de proposer un amendement à la constitution des Etats-Unis pour donner au congrès le droit de voter une loi générale sur le mariage et le divorce.

En conséquence, il y a peu de chances pour que le congrès s'occupe maintenant des relations entre le mari et la femme.

UN FARCEUR Le Dr Crois, qui est un ennemi acharné des remèdes patentés, voulant un jour s'amuser aux dépens d'une de ses malades qui se plaignait continuellement de mauvais santé causée par le mal de matrice, qu'il ne pouvait guérir, lui dit un jour d'essayer le Régulateur de la Santé de la Femme et les plâtres du Dr Larivière. Elle en acheta trois bouteilles et un plâtre. Au bout de quatre semaines, la malade alla remercier son médecin du bon conseil qu'il lui avait donné. Elle était guérie et pleine de santé, et le Dr Crois avait perdu une de ses meilleures clientes. Il se reconnaît plus le Régulateur sans doute parce que ce merveilleux remède guérit trop vite pour la satisfaction de son porte-monnaie. Méfiez-vous des pharmaciens et des médecins qui vous diront du mal du "Régulateur de la Santé de la Femme" et des "Plâtres" du Dr Larivière. Ils vous trompent pour faire plus de profit à vos dépens. W.M. Evans & Sons et le Dr Leduc et Cie sont agents-général pour le Canada. Pour toutes informations, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville R.L.

Nouvelles et faits divers

Le travail peut changer 5 livres de fer brut valant 5 centimes en 115,000 ressorts de montre en acier valant \$1.75 la douzaine, soit \$16,000.

Il y a aux Etats-Unis 12,000,000 d'ouvriers qui ajoutent à la richesse nationale du pays chacun \$7. par jour en moyenne bien qu'on ne les paie pas \$1. par jour de travail.

Daniel Strickland, de Kent, Ohio, est âgé de 92 ans et il a consacré presque toute sa vie à des voyages, ayant fait vingt-quatre fois le tour du monde. Il poursuit actuellement son vingt-cinquième voyage.

La plus grande annonce au monde est celle du "Glasgow News". Elle consiste en un lit de fleurs sur le penchant d'une colline. Le nom du journal peut être lu à quatre milles de distance. Chaque lettre mesure 40 pieds de longueur.

Nouveau moyen de régler un procès. Alfred Taylor, de Chicago, était accusé d'avoir volé \$55 et des papiers importants à madame Mollie Owens. Lorsque l'on appela les témoins, madame Owens, la plaignante, annonça qu'elle avait épousé l'accusé. Comme la loi ne permet pas à l'épouse de rendre témoignage contre son mari, celui-ci a été acquitté.

Les dernières dépêches de l'ouest concernant les inondations dans l'Iowa portent à \$50,000,000 le montant total des pertes. Mais les dommages vont augmenter, attendu que les pluies torrentielles se continuent en plusieurs endroits.

La misère est très grande dans les parties inondées de l'Iowa. Des milliers de personnes se réfugient dans les villes. La récolte du coton est complètement détruite. Les autorités font l'impossible pour secourir les victimes. On a trouvé jusqu'à cent personnes blotties dans trois maisons.

A Castoria, 1,500 personnes hommes, femmes et enfants sont en danger de périr, étant cernés par l'eau. Elles attendent des secours.

Les pertes partout sont énormes.

Le Petit Journal de Paris a atteint l'immense circulation d'un million et quart. Il est imprimé sur du papier fabriqué de la pulpe, dont la matière première vient des forêts de pins de la Norvège et de l'Autriche. Le Petit Journal consomme en 12 mois 120,000 gros pins, d'une hauteur moyenne de 66 pieds, ce qui équivaut à une forêt d'une superficie de 25,000 acres.

Des dames de Peterboro qui attendaient le départ d'un train à la gare Union, furent prises par une jeune femme de prendre soin de son jeune enfant pendant qu'elle irait faire enregistrer ses bagages. La mère ne revint pas et ces dames, plutôt que d'abandonner l'enfant, l'amènèrent avec elles à Peterboro.

Une terrible catastrophe a jeté la désolation dans Wellington, Kansas. Dans la soirée de dimanche un cyclone s'est abattu sur le centre de cette ville, balayant tout sur son passage et faisant un grand nombre de victimes, cinq cents personnes tuées ou blessées. Le feu a ensuite éclaté dans les ruines du quartier détruit, et l'incendie était des plus violents au moment de l'envoi de la dépêche.

(Suite à la troisième page)



Appeler le Medecin La nuit est toujours un trouble, et c'est souvent un trouble tout-à-fait inutile, si on le

Pain Killer

A la maison. Quelques gouttes de ce vieux remède dans un peu d'eau sucrée ou de lait, procurent un prompt soulagement. En vente partout. Avez-vous vu la Nouvelle GRANDE BOUTEILLE? L'ancien Prix, 25 Cents.

Lemiracle de Trenton

Guérison remarquable d'une maladie de la vue incurable Une estimable jeune fille abandonnée des médecins subitement guérie

Simple Déclaration des Faits

A différentes reprises depuis l'an dernier, le "Courier" a reproduit des rapports d'autres journaux relativement à des guérisons vraiment miraculeuses opérées au Canada et aux Etats-Unis. Parmi ces diverses guérisons, les plus notables sont bien celles de M. John Marshall, de Hamilton, Ont., de M. C. R. Northrop, de Detroit, Mich., et de Chas. A. Quant, de Galloway, N. Y.

Le public fut surtout frappé du cas M. Marshall, un jeune monsieur, après avoir été déclaré incurable par nombre de médecins éminents, avait touché les mille dollars que les "Royal Temples of Temperance" paient en pareille circonstance et que quelques mois après on annonça sa pleine, entière et miraculeuse guérison. Le cas de M. Northrop créa une égale sensation à Detroit ce monsieur est un marchand des plus considérables.

M. Northrop était considéré comme un invalide sans espoir, il pouvait à peine traîner ses courtes jambes, par là, on le conduisit à son magasin et qu'on le promena dans l'établissement assis sur une chaise à roues. Dans ce dernier cas, le même remède, simple et miraculeux que dans le cas de M. Marshall, rendit à M. Northrop la force et la santé nécessaires pour continuer sa vie d'utile citoyen.

La guérison de Chas. Quant est peut-être la plus étonnante, car ce monsieur était complètement impotent, malgré de fréquents séjours dans les principaux hôpitaux de New-York sous le traitement de savants éminents, tels que le Prof. Ware, le Dr Star et Albany, du Prof. H. H. Hunn. Mais on le renvoyait sans cesse des hôpitaux en le déclarant incurable et en disant que dans quelques mois, la mort le délivrerait de ses souffrances. Ici encore le même remède qui ressuscita M. Marshall et Northrop vint rendre à M. Quant à la santé. Aujourd'hui ce monsieur espère pouvoir fournir une longue et utile carrière.

Ce remède qui a réussi là, où les meilleurs médecins sont restés impuissants, ce sont les "Pillules Roses" du Dr Williams pour les personnes pâles, —non aujourd'hui connu dans tout le monde. —Un bout à l'autre, les détails des guérisons dont nous venons de parler, le rédacteur du "Courier" de Trenton fut curieux de savoir si dans les environs de cette ville, il n'y aurait pas eu quelques-uns de ces Pillules Roses eussent rendu service.

Parlant à ce sujet avec le pharmacien Hawley, il apprit qu'il se vendait énormément de Pillules Roses et que la vente allait toujours en augmentant. M. Hawley cita ensuite le nom de plusieurs personnes qui sous ses yeux avaient retiré beaucoup de soulagement de ce remède. Entre autres, il cita le cas de Mlle Emma Fleming, petite fille de M. Robert Fleming. Il déclara que Mlle Fleming avait été ressuscitée de ce qu'on considérait comme une couche d'agonie et de mort, alors que les médecins et les remèdes n'avaient rien pu faire pour la soulager et ce par les Pillules Roses du Dr Williams. Cette déclaration (constante) nous le "Courier" à examiner la chose de plus près et à publier tous les détails si les choses étaient telles que représentées. "Car se disait le rédacteur du "Courier" cela aide-rait à l'humanité souffrante.

M. Robert Young, grand père de la jeune fille, fut le premier interrogé. Il répondit que sa petite fille avait été guérie dans une manière qui touchait au miracle. Comme dernière ressource et en murmurant une prière tout au fond de son cœur il avait acheté une boîte de "Pillules Roses" à la pharmacie Spillbury et sa petite fille s'en trouva si bien qu'on lui continua le remède jusqu'à ce qu'elle fut parfaitement guérie.

Vache trouvée

M. Charles Trudeau, forgeron, est actuellement en possession d'une vache trouvée. Le propriétaire pourra la réclamer en payant les dommages qu'elle a causés et les frais de cette annonce. Waterloo, 23 mai 1892

1892 PRINTEMPS DE 1892 AUX Maîtresses de Maisons

Voici le temps de renouveler le papier de vos murs, et comme l'on tient, à la Librairie du "JOURNAL", une grande variété de tapisseries, vous êtes respectueusement invitées à venir les voir.

Papier vert pour Rideaux, Papier jaune, etc.

OBJETS DE PIETE : Comme par le passé de prières et d'objets de piété est très varié et capable de satisfaire tous les goûts.

IMAGES : On trouvera aussi, à la même librairie, des Images et Cachets de première communion, Scapulaires, Chapelets, Médailles, etc.

PAPIERS : Bon papier à lettre à 10cts la main avec papeterie, albums, etc., etc.

Cinq mains de papier français, (120 feuilles) pour 10 cts.

LIVRES : Livres et Cahiers pour les écoles, fournitures de bureau, livres blancs, encre de toute sorte et des meilleures, etc.

SACS : Les marchands-épiciers trouveront aussi, ici, des sacs en papier à bas prix, Sacs pour modistes, etc., etc.

Coin des Rues Foster et Young, Près du marché. WATERLOO.

WORTH THEIR WEIGHT IN GOLD

Dr. Morse's Indian Root Pills advertisement. Includes text: 'Keep the Works in good order. W. H. Comstock, Brockville, Ont. DEAR SIR—Your "Dr. Morse's Indian Root Pills" are the best regulator for the system that humanity can use. Life is as the time-piece: frail and delicate as many of its works. A tiny particle of foreign substance adheres to the smallest wheel in the work, and what is the result?—at first, only a slight difference is perceptible in its time-keeping, but wait you! as the obstruction grows, the irregularity becomes greater, until at last, what could have been remedied with little trouble, in the beginning, will now require much care in thoroughly cleaning the entire work. So it is in human life—a slight derangement is neglected, it grows and increases, imperceptibly at first, then rapidly, until what could, in the beginning have been cured with little trouble, becomes almost fatal. To prevent this, I advise all to purify the system frequently, by the use of Morse's Pills, so preserve vigor and vitality. Yours faithfully, H. F. ATWELL. The Travellers' Safe-Guard. AMAGANODD POND, N.S., Jan. 27, '90. DEAR SIR—For many years I have been a firm believer in your "Dr. Morse's Indian Root Pills" not only as a purifier of the system, but also as a means of actual personal experience of their value and merit. My business is such that I spend much of my time away from home, and I would not consider my travelling outfit complete without a box of Morse's Pills. Yours, &c., M. McLEWIS. A valuable Article sells well. BORACROFT HARBOUR, N.S., Jan. 15, '90. W. H. Comstock, Brockville, Ont. DEAR SIR—This is to certify that I deal in your Medicines, including various kinds of Pills. I am a great admirer of the Dr. Morse's Indian Root Pills than of the others combined. Their value I find are still increasing. Yours, &c., N. L. NICHOLSON. TO SAVE DOCTORS' BILLS USE DR. MORSE'S INDIAN ROOT PILLS. THE BEST FAMILY FILL IN USE. FOR SALE EVERYWHERE.

Can You Name Them?



Five Prominent Canadian Statesmen.

Below is given a portion of the portraits of five eminent and well-known Canadians who have taken an active part in the politics of the Dominion during the past few years. To the first person who will cut out the above five pictures and paste them on a piece of paper upon which he writes the correct names of each will be given an elegant Gold Watch, guaranteed to be a first-class timekeeper. To the second will be given a pair of genuine Diamond Ear-Rings; to the third a French Watch; to the fourth a pair of Gold Bracelets with genuine diamond setting; to each of the next two a handsome Silk Dress Pattern, (6 yards in any color); to each of the next two a pair of genuine Diamond Brooches in solid gold setting. We are anxious to attract attention to our beautiful WORKS OF ART, which we are selling at less than one-quarter what they can be purchased for at any of the regular art stores. Every person answering this prize face contest must enclose ten three-cent stamps for one of our genuine reproductions of some celebrated picture. Nothing will be charged for the above rewards in any way. We absolutely give them free to attract attention and introduce our beautiful works of art. As to the reliability of our company we can refer you to the leading business houses in Toronto. All rewards are to be given strictly as merited, and satisfaction to the public is guaranteed. To attract special attention to our celebrated Brown-Crayon Portraits, we shall give out of our elegant \$15 Crayons as an extra special prize each day during this contest for the first answer received and opened at our office upon that day. The only condition attached to this extra prize will be that the party receiving it is to allow us to frame it, etc., ready for exhibition, and allow us to refer prospective customers in their vicinity to them as to the quality of our work. Upon receipt of your answer enclosing ten three-cent stamps, one of the beautiful art reproductions, suitable for framing, will be sent to your address promptly, and if you are entitled to a reward for correct answer you will receive notice of it promptly. Address: 430-432 BAY ST. TORONTO, ONT. No. 9 Street Floor, Canada Life Building, Toronto, Ont.

NOUVELLE DECOUVERTE PAR ACCIDENT. En se baignant un composé chimique une partie de ce composé est tombée sur la main d'un homme qui, après s'être lavé, a découvert que le poil était complètement disparu. Ce remède est maintenant si grandement apprécié que le monde entier sous le nom de QUEEN'S ANTI-HAIRINE. Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Retenez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon permanente sans causer la moindre douleur et sans causer le moindre gonflement ou rougeur. Cette préparation diffuse de toutes les cellules en usage jusqu'à présent pour les mêmes fins. Des milliers de DAMES qui étaient ennuyées de poil sur la figure, le cou et les bras, ont obtenu le résultat désiré. Les MESSIEURS qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la QUEEN'S ANTI-HAIRINE qui met de côté la Anti-Hairine si la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en lettres avec l'adresse écrite l'adresse. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot qui contient cette annonce est honnête et vrai. Adresse: QUEEN'S ORENTAL CO., 174 Race Street, Cincinnati, Ohio. Vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe quel bureau de poste afin de vous en assurer le retour. Nous paierons \$50 pour chaque cas d'absence de cette préparation ou pour la moindre lésure qu'elle ait causée à une personne qui s'en est servie. Chaque bouteille garantie. PREZAL—Aux dames qui répandent ou qui vendent 25 bouteilles de Queen's Anti-Hairine nous donnerons une robe de soie, 15 verges de la meilleure soie. Bouteille garantie et échantillons de soie à votre choix, envoyés sur commande. Salaire ou commission sur les ventes. Note: Nous avons essayé la Queen's Anti-Hairine et nous déclarons qu'elle possède toutes les qualités et qualités. LITTLE, SAGE & LOCK Co., EDWIN ALDIN ET Cie, 797 FINE ST. TORONTO, ONT. CINCINNATI, OHIO.

Scientific American PATENTS A VENDRE. Dans le florissant village de de Lawrensville, à douze milles de Waterloo, et au terminus du chemin de fer de la compagnie Mont Orford, un bel emplacement, au centre des affaires, avec une maison toute neuve, à deux étages, cuisine et autres bâtiments. La maison est très bien disposée pour servir d'hôtel, et les écuries peuvent loger une quinzaine de chevaux. Il n'y a pas de doute qu'un homme recommandable pourrait de suite obtenir sa licence, surtout maintenant qu'un chemin de fer va être construit. Aussi, tout près du village une magnifique terre de 250 acres avec verger et sucres de 600 visseaux. Pour les conditions, qui seront faciles d'accès à J. S. H. LEFEBVRE, Propriétaire.



IMPRIMERIE DU JOURNAL DE WATERLOO

—ON EXECUTE A CE BURFAU—

DES IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES

EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS.

—TELLES QUE—

Placards, Programmes, Circulaires, Affiches, etc

exécutés sous le plus court délai, en couleurs et sur bon papier, à des prix très raisonnables.

JOBS! JOBS!

Faits dans les derniers jours



Memorandums, Têtes de comptes, Entêtes de lettres, Livres, Pamphlets, Factums, etc.

Nous sollicitons tout spécialement la classe commerciale à nous patroniser, et nous remplirons ses commandes avec soin et promptitude.

Lettres de Deuil

FAITES A 1hr D'AVIS. Cartes d'Affaires et de Visites

BLANCS DE COUR

DE TOUTES SORTES, A l'usage des Avocats, Notaires et Greffiers. Les commandes par la maille ou autrement, recevront une stricte attention.

J. A. CHAGNON, Propriétaire.